

Abonnements par Année
Canada - \$2.00
Etats-Unis - \$3.00
Payable d'avance.

LE BIEN PUBLIC

BI-HEBDOMADAIRE
Publié le mardi et le jeudi
3, Rue Hart
Les Trois-Rivières, P. Q.
Tél. 840, Casier Postal 180

13e ANNÉE

DEUX SOUS LE NUMERO

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI, 19 JANVIER 1922

Tirage 1600

No. 60

La Législature Provinciale

Le Parlement de Québec vient d'entrer en session. Nous n'avons encore devant nous que les discours du trône, l'apothéose des œuvres du gouvernement chantée par le premier ministre, et la critique de ce même gouvernement par le chef de l'opposition. Le discours du trône est assez vague, et ne nous apprend pas grand chose de certaines législations nouvelles que l'on médite. L'éloge fait au ministère est en partie assez mérité, mais exagéré aussi en plus d'une façon. Cette exagération apparaît plus clairement dans la critique que M. Sauvé fait de l'administration Taschereau. Cette critique est d'autant plus intéressante à connaître que la presse ministérielle s'est bien donnée de garde d'en dire un mot. En sorte que les braves gens qui ne lisent que les journaux dévoués au gouvernement, c'est-à-dire, presque la totalité de notre presse, ignorent toujours qu'il se trouve quelqu'un en Chambre pour ne pas admettre que tout est beau dans l'œuvre du gouvernement, et pour protester contre ce que le chef de l'opposition affirme avec raison être de criantes injustices. Le rôle de la presse libre est plus digne à cet égard de la confiance du public, puisque rien ne nous retient de mettre en face des affirmations du gouvernement, la juste critique faite contre ce qui mérite réprobation. C'est notre rôle.

M. Taschereau a raison de vanter la situation financière de la province, car, vraiment, cette situation est encourageante. Seulement, M. Sauvé n'a pas tort de trouver que le Parlement est trop accapareur, et met trop de sans gêne à râler les deniers publics au détriment des municipalités. En réalité nous avons maintenant une double taxe sur une foule de choses, et de cette double taxe une part va à la municipalité, et l'autre, et souvent non la moindre va au gouvernement de Québec. Québec monopolise, et s'arroge de plus en plus une influence dont les municipalités ont à souffrir. Au fond, c'est le contribuable saigné de toutes parts qui souffre, et le chef de l'opposition a raison de protester contre l'accaparement par le gouvernement de Québec.

La régie des liqueurs par le gouvernement va donner un profit net de quatre millions. Sans examiner au mérite l'application qu'on a faite de la loi durant cette première année d'expérience, nous admettons devoir faire crédit de la bonne foi de l'administration jusqu'à présent. La loi ni son application ne sont parfaites, mais puisque le gouvernement lui-même admet vouloir améliorer le tout en s'aidant du fruit de l'expérience, nous consentons à attendre l'amélioration.

Ce dont nous pouvons féliciter le gouvernement c'est de la décision qu'il prend de répartir dans l'intérêt public la richesse d'iniquité, et de faire servir l'argent provenant de la source impure de la vente des alcools à des fins utiles et méritoires. Des quatre millions à retirer de la vente des liqueurs M. Taschereau propose d'affecter un million à l'extinction de la dette, un million à la voirie, un autre à l'agriculture et colonisation, et le dernier à promouvoir l'éducation. Tout ceci est magnifique. Pour peu que l'emploi de cet argent soit judicieusement fait, et que les soucis du hideux patronage politique ne viennent pas gêner l'application de ce bon mouvement, le résultat ne peut être qu'excellent.

Ce qui est également bon aussi c'est la décision du gouvernement de venir enfin en aide à nos collègues classiques et de leur accorder un octroi annuel de 200 mille piastres. Il est clair que nos institutions enseignantes secondaires, qui sont à vrai dire les plus intéressantes sous plus d'un rapport, crevaient de faim avec la maigre pittance provinciale de mille piastres par année. La contribution annuelle de dix mille piastres venant désormais de Québec, ne représente pas l'opulence pour chacun de nos collègues classiques, mais permettra à chacun d'eux d'être moins à la gêne. Au sujet de nos collègues classiques, l'octroi du gouvernement ne peut jamais être trop élevé, comme il ne peut être placé aussi à meilleure fin. Signalons aussi la décision prise par le ministre secrétaire provincial d'accorder un prix de cinq mille piastres chaque année au littéraire primé par un jury. C'est le moyen pratique de nous assurer une littérature que de donner à ceux qui s'y livrent l'espoir d'en vivre. Le geste est neuf, et nous le trouvons beau.

Le chef de l'opposition cependant ne trouve pas tout beau dans l'œuvre tant vantée par M. Taschereau et fait du gouvernement une critique toujours impartiale, et parfois fort judicieuse. Ce que M. Sauvé dit de l'administration de la justice par le gouvernement n'est que malheureusement trop vrai. L'horrible tragédie de Blanche Garneau n'est plus la seule dont l'impunité crie vengeance; à cette ignominie sanglante sont venues s'ajouter d'autres ignominies dont celle de l'infortuné Jobin à Montréal, et la dernière en date du malheureux Delorme, ne sont pas moins révoltantes. L'inertie du gouvernement provincial en face du crime semble avoir donné aux criminels toutes les audaces, et le chef de l'opposition n'est en Chambre que l'écho de l'indignation publique contre la piteuse et ineffective organisation judiciaire provinciale.

Les paroles de M. Sauvé à ce sujet sont à citer: "Le gouvernement enlève au peuple ses principales sources de revenu, dit le chef de l'opposition, mais lui donne-t-il en retour la justice dont il a besoin? Comment est administrée la justice dans notre province?" — Et M. Sauvé cite certains cas de mauvaise administration, et continue: "On commet des vols en plein palais de justice. Des dossiers judiciaires contre des ministres du gouvernement sont volés au palais de justice. Des employés du palais de justice servent de valet à tout faire en temps d'élection. Parmi ceux qui ont charge de diriger la société, et de donner l'exemple de la dignité, de montrer la majesté de la justice humaine, il en est qui jouent avec la parjure, organisent la parjure et se félicitent ensuite d'avoir aussi bien réussi en cachant la vérité sous serment et en disant toutes sortes de faussetés. Et vous pensez que le peuple va être satisfait d'un pareil régime! Le premier ministre lui-même n'a-t-il pas été trompé par ceux qui lui ont fait, au grand étonnement du public sérieux, vouloir condamner et pendre deux prisonniers qui plus tard furent déclarés innocents?"

Le chef de l'opposition critique aussi les comptes publics, la vente des liqueurs, la loi de l'assistance publique, et toute la politique de la voirie. C'est au sujet de la voirie que M. Sauvé reproche au gouvernement de multiplier les taxes en sa faveur et de ne laisser qu'une trop faible part de revenus aux municipalités qui n'ont pourtant que la taxe locale pour subvenir à leurs besoins. "La population rurale, dit le chef de l'opposition, aurait besoin d'augmenter ses revenus pour faire face à ses croissantes obligations. Le gouvernement devrait donner plus de latitude et ne pas obliger à toujours attendre après Québec. Que le gouvernement montre la voie du progrès, enseigne et encourage les saines initiatives; mais qu'il laisse aux citoyens de notre province les moyens de s'administrer, de mettre à profit leur initiative."

Et M. Sauvé continue: "Depuis quelques années, le gouvernement a en vue d'organiser sa politique de façon à constituer un régime absolu, s'accaparant de tous les pouvoirs, cherchant à exercer un contrôle absolu sur toutes les organisations économiques, sur nos institutions religieuses ou de charité, sociétés d'industrie laitière, d'agriculture, de charité, de coopératives, collèges, couvents, écoles normales, etc. Tout est mis sous la contrainte du gouvernement. Nos municipalités, les contribuables de cette province dépendent de plus en plus du gouvernement qui veut s'en faire des fonctionnaires, des valets. Ce n'est plus le gouvernement qui est le serviteur du peuple, c'est le peuple en tutelle."

Voilà autant de reproches que les lecteurs du "Soleil" ou du "Canada" et des autres journaux dévoués au ministère seraient bien surpris d'apprendre avoir été portés en chambre et soumis à la considération du premier ministre Taschereau. Mais qui osera dire que le chef de l'opposition n'a pas raison de se plaindre, et que les motifs qu'il allègue ne sont pas fondés dans une forte mesure. Il est évident que si le gouvernement voulait prendre en bonne part les justes remarques qui lui sont faites officiellement, et par quelqu'un dont c'est le devoir de réclamer une meilleure administration de la chose publique, les justes motifs de critique disparaîtraient, et l'intérêt général serait alors mieux servi.

Le malheur est que les choses ne se passent pas ainsi. Par tactique politique, le gouvernement, fortement assis sur le pouvoir, ne donne jamais raison au chef de l'opposition. Il arrive même que les hautes puissances du ministère lancent à ses talons toute la meute de la presse servile pour amuser et distraire la foule des badauds. Et la foule, amusée, rit de bon cœur d'une opposition de trois dans une chambre de

L'opinion des Autres

"Le Droit":

M. Raymond Poincaré a réussi en France à former un nouveau cabinet, en remplacement de celui de Briand. Le résultat obtenu, disent les journaux, n'est pas aussi parfait qu'on aurait pu espérer, mais, en raison des circonstances particulièrement difficiles, on ne peut que se réjouir. La crise ministérielle n'a duré que trois jours. M. Poincaré doit en être remercié. On a lieu de croire que la France se sentira et dans le meilleur sens, du changement de gouvernement. M. Poincaré est un politicien habile, d'une grande expérience, d'un esprit extrêmement lucide, comme l'ont prouvé entre autres ses chroniques de la quinzaine à la Revue des Deux Mondes, et qui a cœur le bien de son pays. Puisse-t-il mener à bien la tâche qu'il assume et savoir se diriger dans les méandres de relations anglo-françaises, qui ont déjà fait la perte, comme on sait, de plusieurs de nos prédécesseurs. La situation est difficile, mais l'homme a de l'envergne. On a le droit d'entretenir des espérances.

"Du Free Press", de Londres:

L'attention que l'on accorde aujourd'hui, dans les universités canadiennes, à l'enseignement de l'histoire du pays, est fort encourageante. Il fut un temps où l'on s'occupait fort peu de notre histoire et où on la considérait comme insignifiante. Ce n'était nullement la faute de l'histoire du Canada, mais bien de quelques-uns de ceux qui l'avaient écrite. La jeunesse d'aujourd'hui comprend mieux toutes les beautés d'une histoire dont certaines pages dépassent en intérêt le roman le plus captivant.

"Du Spectator", de Hamilton:

La déclaration d'un évangéliste de la localité, établissant que le blasphème est un des fléaux les plus repoussants qui affligent le pays, peut être confirmé par tous ceux qui traversent nos rues. Cette habitude grossière, et absurde en même temps, existe même chez les enfants, et il sera difficile de la déraciner tant que les parents continueront à blasphémer en présence de leur famille.

"Le Devoir":

Le Morning Post, journal conservateur anglais, vient, paraît-il, de créer tout un émoi en affirmant que le voyage du Prince de Galles aux Indes est une faillite. D'autre part, on prétend que ce voyage donne ce que l'on en pouvait raisonnablement attendre et qu'il faut attribuer à l'animosité politique du Morning Post le pessimisme de ses appréciations. Il y a peut-être aussi, dans l'attitude du Morning Post, la manifestation d'un certain besoin de réaction, si l'on a prodigué aux Anglais d'Angleterre des articles du genre de ceux qu'on a multipliés chez nous.

Nous avons été des premiers à louer le courage et la cranerie du jeune Prince qui, faisant noblement son métier, est allé là-bas affronter les mécontentements et les rancœurs des Indiens mais c'est se moquer du monde que de prétendre faire croire à tout un peuple que la bonne humeur, l'allure sportive, le charme et le tact du jeune Prince peuvent, à eux seuls presque, régler un problème aussi complexe, aussi grave que le blôblème indien.

Il y avait de bonnes gens aussi qui paraisaient croire qu'il suffirait d'envoyer le petit Prince faire un tour en Irlande pour que tout rentre dans le calme. M. Lloyd George, politique réaliste, a jugé qu'il fallait autre chose.

"La Patrie":

L'Association des Municipalités, à une récente réunion, a exprimé le vœu qu'après avoir doté la province de splendides routes, le gouvernement les embellisse encore en les bordant d'une rangée d'arbres. Le gouvernement suggère-t-on, pourrait défrayer le coût des plantations, et en mettre l'entretien à la charge des municipalités. Notre province est, généralement trop dépourvue d'arbres, et la suggestion de l'Association des Municipalités, si elle était mise en pratique, ajouterait un charme infini à nos routes provinciales.

quatre-vingt membres, qui ose demander justice à une majorité trop forte pour avoir besoin d'être juste. Et alors, nous n'avons plus à être surpris si un gouvernement trop puissant est quelques fois porté à abuser de sa puissance.

En faisant allusion aux dernières élections fédérales, le premier ministre a voulu voir, sans aucun à propos, une sorte de réprobation des critiques portées par M. Sauvé contre le gouvernement de Québec au cours d'assemblées publiques l'été dernier. Le premier ministre force la note, et nous ne voyons aucune relation entre la victoire du parti libéral à Ottawa, victoire due uniquement au souvenir de la conscription, et la réprobation des critiques de M. Sauvé contre le gouvernement de Québec. Lorsque le premier ministre Taschereau déclare en même temps que les sept élections partielles provinciales, faites au lendemain de l'écrasement des conservateurs à Ottawa, est un triomphe pour l'administration libérale de Québec, M. Taschereau s'abuse étrangement. Il est même assez singulier qu'un homme de ressources et de talent comme l'actuel premier ministre s'oublie à pareil enfantillage. Lorsque les élections se feront au printemps sur la politique du gouvernement de Québec, nous saurons alors, et non autrement, ce que le peuple pense du gouvernement Taschereau.

vinciales, dans vingt ou trente ans, et assurerait au gouvernement actuel, la gratitude de la prochaine génération. Le gouvernement est d'ailleurs assez riche pour planter pour nos enfants!

"L'Action Catholique":

Le Rév. James Isemberg, professeur de la Trinity Reformed Church, déclara, devant une assemblée de ministres, que l'athéisme s'était introduit dans les universités et les collèges confessionnels tenus par les protestants. Voilà des faits que les journaux nous rapportent; combien d'autres restent cachés, car la grande presse n'a pas intérêt à éveiller l'attention publique sur la faillite de l'enseignement officiel d'Etat.

Quelle force de résistance contre le mal, ces jeunes hommes et ces jeunes filles peuvent-ils avoir quand ils sortent de l'université avec la conviction que Dieu n'existe pas et qu'après la mort il n'y a plus rien à craindre ni à espérer?

Est-ce que l'enseignement de la morale de l'honneur et de la crainte des lois humaines peut détourner ces jeunes gens des appâts du plaisir défendu? Auront-ils la force, bien plus, sentiront-ils même le désir de lutter contre les passions mauvaises qui, un jour ou l'autre, s'éveillent dans notre cœur?

Et l'on s'étonne ensuite que le monde traverse une crise de criminalité comme on n'en a pas encore vue, même dans l'antiquité païenne. Peut-il en être autrement quand, des écoles primaires à l'université, le nom de Dieu est soigneusement écarté de tout enseignement, quand on apprend à l'enfant à vivre comme s'il n'avait pas de devoirs surnaturels à remplir, comme si la vie présente était la seule vie que le bonheur et la jouissance terrestres sont les fins dernières de l'homme.

On ne réfléchit pas assez souvent sur la cause première et terrible de l'abaissement du niveau moral dans la société actuelle. L'ignorance religieuse et l'indifférence qui en découlent sont la source de cette immoralité générale, et sans l'enseignement dogmatique dans toutes les maisons d'éducation, quel que soit leur degré, il est impossible de sortir de cet abîme.

A L'Hotel-de-Ville lundi le 23 janvier



THEODORE BOTREL

Botrel a connu à Montréal un triomphe sans précédent. C'est devant une salle archi-comble, et sur une scène elle-même remplie d'auditeurs que le barde breton a donné son premier concert en Amérique. Les critiques ne tarissent pas d'éloges sur son compte, il a conquis tout le monde d'emblée. On est à faire des instances auprès de lui pour qu'il consente à donner d'autres concerts à Montréal même. Théodore Botrel sera aux Trois-Rivières lundi, et nous sommes convaincus que le même accueil enthousiaste lui est réservé. Botrel le mérite bien comme artiste et comme soldat.

Joseph Barnaud

"La France et l'Italie a Vol d'Oiseau"

Tel est le titre de la conférence que donnera à l'hôtel-de-ville des Trois-Rivières, le mardi 31 janvier, sous le patronage du Cercle Catholique de nos Voyageurs de Commerce, M. l'abbé Arthur Lesieur, curé de Ste-Geneviève de Batiscaun, récemment revenu de sa tournée d'Europe.

C'est plus qu'un simple récit de voyage que nous prépare M. l'abbé Lesieur, mais le fruit de ses vastes connaissances historiques, complètes et mûries sur place par son fin talent d'observation et ses longues causeries avec des personnages de marque qu'il a eus le bonheur de rencontrer sur la route.

Si l'on en juge par le nombre de places déjà retenues le succès de cette deuxième soirée des Voyageurs dépassera celui de l'an dernier.

Que tous ceux qui ont en mains des billets de sièges réservés veulent bien les faire numérotés le plus possible chez W. Lindsay, 21, rue des Forges.

La maison Lindsay s'est chargée de faire parvenir par la poste des billets numérotés à tous ceux de l'extérieur de la ville qui lui enverront le montant requis: soit 50 sous par billet.

Dans le parterre et la galerie, le prix d'admission a été fixé à 35 sous.

La Légende de l'Orphéoniste

Avez-vous déjà entendu la légende de l'Orphéoniste? Connaissez-vous l'histoire mirifique de ce chanteur errant qui s'embarqua pour l'Angleterre et que les vents contraires poussent vers les rives du Congo? La Chorale de la Cathédrale chantera la légende de l'Orphéoniste à son concert du 2 février. Vous serez assez pour faire perdre leur s'rieux aux chanteurs. La pièce de résistance sera "Le Docteur Purgand", une opérette-bouffe à l'action mouvementée. Elle contient la musique la plus délicieuse et la plus entraînante que l'on puisse imaginer.

On a apporté le plus grand soin à l'élaboration du programme. Des chœurs, des quatuors, des duos, des soli sauront contenter toutes les préférences.

Les prix seront des plus populaires, et nul ne pourra trouver une excuse valable pour ne pas assister au Concert de la Chorale, à l'Hotel-de-Ville, le 2 février prochain.

LES INTERPELLATIONS DE M. ARTHUR SAUVÉ

Québec, 18.—M. Sauvé, chef de l'opposition, va commencer ses interpellations et il vient de donner à ce sujet d'interminables avis. Selon sa coutume, M. Sauvé interroge à sa façon d'un pincé-sans-rire. Par exemple, il demanda si les mécontents de Mlle Blanche Garneau ont été arrêtés et pendus. Il demanda aussi combien ont coûté les enquêtes et les procès au sujet de ce drame célèbre, ainsi qu'une foule d'autres renseignements à ce sujet.

Le chef de l'opposition a bien aussi une vingtaine d'avis d'interpellations au sujet de l'administration de la commission des liqueurs, sur son chiffre d'affaires, sur ses profits, sur les permis qu'elle a accordés, sur les immeubles qu'elle occupe, sur ses emprunts, etc.

M. Sauvé annonce aussi qu'il interpellera le gouvernement au sujet de l'amélioration ou de la construction des marchés de Montréal, sur le vol de dossiers au département des licences d'automobiles à Montréal, sur l'approvisionnement de charbon du gouvernement à Trois-Rivières, sur les frais d'avocats du gouvernement, sur le nombre des maisons de bienfaisance qui se sont provalées de la loi de l'Assistance publique, sur la construction de l'annexe du palais de justice de Montréal, sur la construction du chemin de fer du Temiskamingue, sur les subventions accordées à la coopérative centrale des agriculteurs de Québec, etc.

La Conférence du Père Lalande

C'est mardi, le 24 courant qu'elle aura lieu à la grande salle du Couvent des Sœurs de Marie Réparatrice. Il y aura chant et musique.

PELERINAGES A JERUSALEM

L'oeuvre des Pèlerinages à Jérusalem, sous le patronage de saint Louis, bénie et encouragée par les Souverains Pontifes, ayant repris ses anciennes traditions, organisera, comme avant la guerre, pour 1922, deux Pèlerinages français aux Lieux-Saints. Le premier pèlerinage partira de Marseille le 30 mars. Il passera la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques à Jérusalem.

Le deuxième pèlerinage aura lieu pendant les Grandes Vacances. Ce sera plus spécialement le pèlerinage des Professeurs et des Etudiants.

Il suivra un très bel itinéraire qui permettra aux pèlerins d'entrer en contact avec tous les souvenirs chrétiens de l'Orient.

On peut demander dès maintenant le programme détaillé à M. le Secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25 rue Humboldt, Paris (14e).

Un enfant périt dans les flammes

Mardi dernier un accident des plus pénibles vint jeter la consternation dans la famille de M. Albert Bellefeuille de la rue Voltaire.

Un fer à repasser surchauffé aurait parait-il communiqué le feu au couvercle du lit dans lequel reposait une fillette et brûlé l'enfant à mort.

On appela à l'aide, mais il était déjà trop tard.

Un accident de chemin de fer

Hier soir, le rapide du C. P. R. a frappé une voiture à une traversée à niveau près de l'Epiphanie. Deux hommes furent tués instantanément.

Un gros feu au Pont Saint-Maurice

Vers les 11-12 heures, cet avant-midi, un incendie s'est déclaré dans la bâtisse occupée par MM. Arcand & Frère.

Le feu se développa si rapidement qu'il devint bientôt évident que tout allait y passer.

Les pompiers firent un bon travail mais la pression de l'aqueduc était plutôt faible et leur tâche fut difficile.

Les pertes se chiffrent dans les 10 mille dollars.

Le site de l'Université de Montréal

Le choix d'un site pour l'université de Montréal va se faire ces jours-ci. La ville de Montréal, dit-on, est prête à offrir un terrain situé à l'angle de l'avenue Maplewood et du chemin Bellingham et qui fait partie du parc Mont-Royal. Ce terrain mesure 1000 pieds de front, du côté de l'avenue Maplewood, et 1,497 pieds de profondeur, du côté du chemin Bellingham.

Il resterait une lisière de terrain à exproprier pour arriver à l'avenue Maplewood. On sait que les autorités de l'université et les représentants de la ville ont en pourparlers au sujet de ce terrain. La chose doit, ajoute-t-on, se décider cette semaine.

Le site offert par la ville se trouve dans un endroit idéal, dit-on de plus. On se rappelle que la législature provinciale a adopté un amendement à la chartre, pour permettre à la ville de donner un terrain à l'université de Montréal pour y ériger ses édifices. L'amendement adopté par Québec, se lit comme suit: "La cité est autorisée à céder gratuitement à l'université de Montréal une partie quelconque de l'un de ses parcs publics, pourvu que (a) le terrain ainsi cédé n'exède pas soixante arpents, et (b) que le dit terrain ne soit jamais employé à d'autres fins que celles poursuivies par l'université de Montréal."

BILLET DU JEUDI

PIEDS

J'aurais pu intituler cela: A propos de pieds, ou: Propos de pieds, ou encore: Les pieds, mais j'ai préféré employer le substantif seul. C'est qu'on n'aime guère parler des pieds, et on affecte de mépriser, ou pour le moins d'ignorer cette partie de notre individu qui, pour être des plus terre-à-terre, ne devrait pas néanmoins manquer d'intérêt à cause des services sans nombre qu'elle nous rend. Mais voyez ce qui arrive; lorsqu'un homme parle de son pied, c'est pour menacer un autre de le lui mettre quelque part. Ce n'est guère poli à dire, encore moins à écrire, mais métier, plus encore que noblesse, oblige, et il vous faut relater les travers des humains, même si cette relation doit elle-même indiquer les travers de son auteur.

Les anciens disaient: autant de personnes, autant d'opinions. C'est un aphorisme discutable, surtout de nos jours et surtout en politique. Il me semble qu'il est beaucoup plus vrai de dire: autant de personnes, autant de pieds. Voilà une vérité qui tombe sous les sens et que personne ne peut contester. Pour en saisir la grande exactitude vous n'avez qu'à jeter un coup d'oeil (ou deux) autour de vous: Vous n'avez pas attendu, sans doute, que je vous le dise, et vous avez pu vérifier mes dires avant que je vous en fasse l'énoncé.

Y-a-t-il quelque chose de plus divers que les pieds? Les nez, peut-être, pourraient leur disputer la palme; mais, si on n'aime pas parler des pieds, on aime encore moins faire parler de son nez, et je suis allé à la-dessus de l'avis de tous. Les pieds varient à l'infini et bien ardue serait la tâche d'en dresser une classification. Plus encore, ils savent conserver leur individualité malgré les chaussures dans lesquelles on les emprisonne, et ils persistent à imposer leur personnalité à travers ce revêtement de cuir que leur impose la civilisation.

On a voulu prédire le caractère et l'avenir des gens par les bosses du crâne, les lignes de la main, l'écriture et toutes sortes de machines comme ça; je suis sûr que bientôt on prédira tout ce que l'on voudra au sujet d'un homme après un simple regard sur les appuis terrestres de son individu. Mais n'anticipons pas, et laissons la science, même la science non-officielle, travailler en paix, nous avons connu la craniologie et la graphologie, nos petits-neveux croîtront dur comme fer à la podologie.

Cependant, il faudra bien surveiller certaines particularités, si l'on veut éviter quelques erreurs. Ainsi, de grandes et grosses bottines ne recèlent pas toujours des pieds de géant, quoique, pour ma part, je connaisse quelqu'un dont les bottines monumentales doivent cacher des pieds redoutables. Mais il est grand, il a une forte moustache et une non moins forte voix, et il a bien le droit de prendre assez du trotteur pour maintenir la stabilité de son équilibre. Certaines gens à grands-pieds sont de grands pas, comme des gens à petits pieds font de petits pas, mais le contraire est souvent vrai, et il est difficile de tabler là-dessus pour poser des règles qui ne se dérogent pas. Ce qu'il y a de vrai, par exemple, c'est que les hommes à petits pas sont plus exposés, de leur nature, à arriver un peu en retard un peu partout, que les hommes à grands pas. Cependant, ici encore la loi n'est pas invariable et je ne doute pas que les prochaines statistiques du gouvernement ne viennent appuyer mes énoncés.

Vous excuserez cet entretien peu solitaire, mais les médecins m'ont toujours dit et répété que j'étais d'un tempérament hygro-métrique, c'est-à-dire subissant facilement l'influence de la température: Et avec la température plutôt ternie que nous avons ce matin...

LE PASSANT

MERCI!

Les religieuses visitatrices de la Providence remercient cordialement toutes les personnes charitables qui, en retour des souhaits du Nouvel-An, leur ont adressé la bonne aumône pour leurs pauvres.

En reconnaissance, elles prieront et feront prier leurs protégés afin que le divin Pavré de la Crèche se charge Lui-même de récompenser au centuple les généreux donateurs.

Les religieuses visitatrices de la Providence.

LE Dr R. R. TERRY



Qui touchera l'orgue au mariage de la Princesse Mary

STE-CLOTIDE DE HORTEN

Le 14 janvier dernier, une messe fut célébrée à l'église paroissiale, à l'occasion des Noces d'or de Monsieur et Madame Philias Lyonnais 1872 à 1922.

Le Bien Public s'unit aux parents et aux amis des cinquanteans, pour souhaiter à Monsieur et Madame Lyonnais, une longue et heureuse vie. Malgré leur âge avancé, les jubilaires se portent encore très bien. Encore une fois, daigne le Ciel leur accorder de longs jours de bonheur.

Monsieur et Madame Napoléon Champagne ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Noël Edmour. Les écoliers de la paroisse sont retournés aux livres, enchantés de leur vacance.

IL EST BROYÉ SOUS L'ÉNORME MASSE

Shawinigan, Falls, 18.—Un terrible accident est arrivé à la Canadian Cordite. Un rocher pesant environ 2,000 livres se détacha d'une falaise au bas de laquelle se trouvait une machine pour charger la pierre. M. Odilon Lamy, un contre-maître, voyant le rocher se détacher se plaça derrière la machine. Malheureusement cette dernière fut frappée par l'énorme masse qui tombait et fut renversée sur M. Lamy. Il fallut employer 10 hommes pour soulever la machine et retirer Lamy de sa position. Il avait un bras, une jambe, deux côtes et le nez fracturés. On fit mander le prêtre en toute hâte qui administra la malheureuse victime. On transporta ensuite Lamy à l'hôpital où il expira quelques heures plus tard.

BOTREL

Tous ceux qui ont assisté à la veillée bretonne qui a eu lieu lundi soir, au théâtre Saint-Denis, en conserveront sûrement un bon souvenir.

Botrel, qui a soulevé tant d'enthousiasme chez nous, en 1903, lorsqu'il vint, pour la première fois, nous chanter les mélodies aussi belles que simples de son pays, ne semble avoir rien perdu des charmes et de la jeunesse qu'il était alors.

Malgré le cours des ans, malgré les tristesses et les inquiétudes de la guerre malgré le mal qu'il s'est donné durant la grande épreuve pour encourager les poilus dans les tranchées, leur inspirer de plus en plus fortement le goût du devoir et le désir de la revanche, il est resté alerte, éloquent, pétillant d'esprit et de poésie.

Nous dirons même que le Botrel d'aujourd'hui est encore plus attrayant que le Botrel d'il y a 19 ans. La guerre a mis au front du barde héroïque une auréole qui le suit partout et qui donne encore plus de prestige à sa poésie et à sa voix.

Le héros de la soirée de lundi nous dit l'émotion qu'il a éprouvée en revoyant le Canada et ceux qui l'accueillent toujours comme un frère. Le compliment nous est agréable, mais il ne vaut sûrement pas la joie que nous a procurée la visite du poète qui nous a fait si gentiment passer sous les yeux la Bretagne, et qui nous a donné une si haute idée des vertus de nos ancêtres bretons.

La gamme des chansons que nous avons entendues lundi était très étendue. M. Botrel et son compagnon, M. Lucien Gerlor, nous ont servi du gai, du sérieux, du naïf, du patriotique, du militaire, du champêtre, mais toujours de l'intéressant et du spirituel.

Au barde breton, qui a terminé son concert en s'écriant "Vive le Canada toujours fidèle", nous répondons: vivent la France et la Bretagne toujours aimées. Et vivent aussi les interprètes charmants qu'elles viennent de nous envoyer!

M. Louis Bourdon, l'actif imprésario de la soirée, nous a fait un excellent présent. Botrel, mérite de sincères félicitations.

La Presse

Souscription en faveur de la "Bonne Presse" lors de notre campagne de propagande le printemps dernier

SOUSCRIPTION DE L'ÉVÊCHE

Table listing subscriptions from the Bishop's office, including S. G. Mgr. F. X. Cloutier, Mgr. Ubal Marchand, Mgr. J. E. Paquin, etc.

SOUSCRIPTION DU SEMINAIRE

Table listing subscriptions from the seminary, including a subscription for individual priests.

SOUSCRIPTION DES PRETRES DE LA CAMPAGNE (SUSCRIPTIONS SPONTANÉES)

Table listing spontaneous subscriptions from priests, including M. le chanoine F. Boulay, M. l'abbé P. A. DuSablon, etc.

SOUSCRIPTION DES AUMONIERES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Table listing subscriptions from religious institutions, including M. l'abbé E. Déguise, M. l'abbé J. Bérard, etc.

SOUSCRIPTION DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Table listing subscriptions from religious institutions, including L'Académie de la Salle, L'Académie Sainte-Anne, etc.

SOUSCRIPTION DE SAINTE-URSULE

Table listing subscriptions from Sainte-Ursule, including M. l'abbé G. J. Laquerre, M. l'abbé J. Rinfret, etc.

RECETTES DES CONFÉRENCES DE M. BOURASSA LORS DE NOTRE MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA BONNE PRESSE

Table listing receipts from conferences, including Hôtel de Ville, Sainte-Geneviève, Notre-Dame, etc.

RAFLES DU \$100.00 LORS DE NOTRE CAMPAGNE DE LA BONNE PRESSE

Table listing raffles for the Good Press campaign, including Saint-Léon, Saint-Pierre de Shawinigan, Batican, etc.

Le comité de Propagande de la Presse Catholique du C. R. T. de l'A. C. J. C.

Cercle de Montréal de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, du Canada

Officers pour l'année 1922 élus le 14 janvier 1922.

Président: M. C.-D. Bertrud, 1486, rue St-Denis, tél. Man 745 17; Vice-Président: M. Elie Rodier, 552, rue Mentana, St.-L. 8914; Sec.-archiv.: M. Eugène Thounin, 1131 e. r. rue Rachel, St.-L. 6708w; Trésorier: M. L.-E. Bélanger, 98a, rue Agnès, l'est. 4838; Sec.-corres.: M. Joseph L'Égare, 978, rue Berri, St.-L. 6947w; Ass.-Sec.-Arch.: M. Oscar Gince, 689, rue Rivard, St.-L. 4669; Ass.-Trésorier: M. J.-E. Halde, 1234, rue Delorimier, St.-L. 1025; Bibliothécaire: M. J.-H. Caisse, 250, Parc Lafontaine Est 3764; Ass. Biblio.: M. C.-E. Desjardins, 15 47, rue Boré.

Sec. hon.: M. J.-B. Thériault, 299 est, rue Mont-Royal, St.-L. 6967.

Présente tournée Botrel, mérite de sincères félicitations.

Hommage des Turcs au Souverain Pontife

Constantinople.—La statue du pape Benoît XV qui a été dévoilée dans la basilique du Saint-Esprit, à Constantinople est un témoignage de reconnaissance du peuple pour les actes de charité accomplis pendant la guerre par le saint-Père. Le sultan, le prince héritier et les princes impériaux ont été au nombre des souscripteurs.

Poupées précieuses pour l'Angleterre

Londres.—Les poupées de la reine Victoria forment une intéressante collection de l'exposition des jouets royaux, au musée de Londres. La collection se compose d'une centaine de poupées de bois. Cinquante poupées ont été achetées par la reine elle-même qui était alors la princesse Victoria. Elle avait beaucoup de goût et elle aimait à jouer avec ses poupées.

Rapport du Comité général du Conseil de Ville

Assemblée du 3 janvier, 1922.

A une assemblée du Comité Général du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue le troisième jour de janvier, mil neuf cent vingt-deux, à l'Hôtel-de-Ville, à laquelle étaient présents: Son Honneur le Maire, L'Honorable Dr L.-P. Normand, Président.

Messieurs les Echevins, A. J. Guoin, Nap. Lamy, Dr J.-C. Gélinas, G.-H. Robichon, J.-D. Lampron.

laquelle a été convoquée par avis du Greffier, en la manière ordinaire. LE COMITÉ A L'HONNEUR DE VOUS FAIRE RAPPORT:

10. Lue une lettre de Geo. Robichaud, demandant du délai pour le paiement de sa taxe d'eau.

Vu le rapport du Trésorier qu'il avait ordonné de ne pas fermer l'eau pour certaines raisons y mentionnées, le Comité suggère d'adopter ce rapport.

20. Lu un rapport du Trésorier sur l'état des octrois pour réceptions et différentes autres institutions.

30. Lue une lettre de Mlle Flore Lambert, demandant remise de ses taxes pour cause de pauvreté.

Vu le rapport du Trésorier, le Comité suggère de refuser cette demande.

40. Le Comité a pris connaissance d'un compte de J.-A. Vézina, pour fourniture et réparations à l'automobile du Département de la police et de la brigade du feu.

Vu les rapports de l'Aviser légal et du Trésorier de la Cité, en date du 15 et 22 décembre 1921, suggérant d'accepter ce compte pour un montant de \$143.95, le Comité suggère d'adopter ce rapport et d'autoriser le Greffier à offrir cette somme à M. Vézina, en règlement final du compte.

50. Le Comité a pris connaissance d'une action de Honorius Tourniquant vs la Cité, au montant de \$78.25 pour dommages à l'automobile du demandeur, sur la rue St-Maurice entre les deux ponts.

Vu le rapport de l'Aviser légal, le Comité suggère d'autoriser ce dernier à comparaître et à défendre à cette action.

60. Lu un rapport de l'Aviser légal dans l'affaire de Hébert vs la Cité des Trois-Rivières et suggérant la nomination d'un conseil pour la conduite de cette cause.

Le Comité suggère d'adopter ce rapport.

70. Le Comité a pris connaissance d'une réclamation de H. Alarie, réclamant la somme de \$5.00 pour dommages causés à sa voiture par suite d'une collision avec une des voitures de la Brigade du Feu.

Vu le rapport du Chef de la Brigade du feu et de l'Aviser légal, le Comité suggère de ne pas payer cette réclamation.

80. Le Comité a pris connaissance d'une réclamation d'Albert Boisvert, au montant de \$72.90, pour dommages à son autobus, par suite du mauvais état de la rue St-Maurice, entre les deux ponts.

Vu les rapports de M. Frs. Parent et de l'Aviser légal, le Comité suggère d'autoriser le Greffier à offrir la somme de \$23.50 à M. Boisvert, en règlement final de sa réclamation.

90. Lue une lettre de Jules Dargis, alléguant une erreur dans son compte de taxes pour sa propriété Nos. 168-174 de la rue St-Roch, vu qu'il ne serait pas tenu de payer les taxes pour toute l'année 1921, par suite de son contrat d'achat de cette propriété de la Cité.

Vu le rapport du Trésorier et de l'Aviser légal qu'il est tenu de payer cette taxe aux termes de son contrat, le Comité suggère d'adopter ce rapport.

100. Le Comité a pris connaissance d'une réclamation de C.-F. Charbonneau, au montant de \$7.45 pour dommages à son automobile par suite du mauvais état de la rue Royale, près de la pharmacie Dumont.

Vu le rapport de Frs. Parent et de l'Aviser légal, le Comité suggère d'autoriser le Trésorier à payer ce montant.

110. Lu un rapport du Chef, suggérant certains changements et nominations dans le corps de police et de la Brigade du feu.

120. Lue une lettre de B. Romain, demandant de lui prêter des boyaux à incendies, pour l'entretien d'une patinoire.

Vu le rapport du Chef de la brigade du feu qu'il serait dangereux pour le département du feu d'accéder à cette demande, le Comité suggère d'adopter ce rapport.

130. Lu un rapport du Chef de la brigade du feu, demandant l'autorisation de faire réparer trois défectueuses cloches du système d'alarme.

Le Comité suggère d'adopter ce rapport.

140. Lu un rapport du Chef de la brigade du feu, mentionnant qu'une jument du poste No. 2 a du être abattue et demandant l'autorisation d'acheter un autre cheval pour la remplacer.

Le Comité suggère d'autoriser le Dr J.-H. Vigneau, M. V., à faire l'achat de ce cheval.

150. Lu un rapport de M. Frs. Parent sur la qualité et la quantité du charbon fourni à la Cité, pour la saison d'hiver 1921-22 et mentionnant qu'il y avait dans ce charbon environ 5% de matières étrangères non utilisables par la cuisine à domicile.

Greffier à demander au fournisseur de remplacer cette proportion par du bon charbon.

160. Lues trois lettres des personnes suivantes, demandant la permission de tenir un étal de boucher: A. P. Couture, au No. 93 rue St-Georges; J.-E. Gauthier, 220 Ste-Ursule, et Aimé Parent, 191 Ste-Ursule.

Vu le rapport du Médecin de Santé, le Comité suggère d'accorder un permis à MM. Couture et Gauthier et de la refuser à M. Aimé Parent, vu que le local de ce dernier n'est pas conforme aux exigences du Bureau de l'Hygiène.

170. Le Comité procède à l'ouverture de soumissions pour l'impression du règlement 422.

Le Nouvelliste offre de faire cette impression, pour le prix de \$4.00; St Maurice Valley Chronicle, pour \$2.00 et P. R. Dupont, pour \$2.00.

Le Comité suggère d'accepter la soumission de P. R. Dupont.

180. Le Comité procède à l'ouverture de soumissions pour la fourniture de 200 vitres doubles.

J.-L. Rousseau offre de fournir ces vitres pour la somme de \$45.00; Henri Nohert, pour \$42.00, Cyrille Labelle, pour \$42.00 y compris la taxe du Gouvernement.

Une soumission n'a pas été ouverte parce qu'elle a été produite après l'heure indiquée.

Le Comité suggère d'accepter la soumission de Cyrille Labelle & Cie, comme étant la plus avantageuse.

190. Le Comité procède à l'ouverture de soumissions pour remplacer une vitre "plate glass" au magasin de Richer & Trudel.

Henri Nohert étant le seul soumissionnaire, au prix de \$68.24, le Comité suggère d'accepter sa soumission.

200. Le Comité procède à l'ouverture de soumissions pour certains effets nécessaires au Bureau du chef de police et feu.

La Librairie Charbonneau offre de fournir ces effets au prix de \$63.05 et F.-X. Vanasse au prix de \$53.00.

Le Comité suggère d'accepter la soumission de F.-X. Vanasse comme étant la plus basse.

210. Le Comité procède à l'ouverture de soumissions pour certains effets ou marchandises nécessaires pour les postes de police et feu.

Henri Nohert offre de fournir ces effets pour le prix de \$91.97 et Cyrille Labelle & Cie, pour le prix de \$72.28.

Le Comité suggère d'accepter la soumission de Cyrille Labelle & Cie, comme étant la plus basse.

220. Lue une lettre de la Librairie Charbonneau, offrant de vendre des almanachs du peuple et calendriers pour l'usage des différents départements de la Cité.

Le Comité suggère d'autoriser le Greffier à acheter 1-2 douzaine d'almanachs du peuple.

230. Le Comité a pris connaissance d'une résolution du Conseil municipal du Comté de Nicolet, demandant d'abaisser les taux de la traverse entre Ste-Angele et Trois-Rivières.

Vu les dépenses considérables qu'entraîne cette traverse, le Comité suggère d'autoriser le Greffier à répondre au Conseil du Comté de Nicolet qu'il ne peut baisser les taux de traverse maintenant.

240. Lue une correspondance entre le Secrétaire-Directeur du Bureau d'Hygiène Provincial et le Greffier de la Cité au sujet du pompage de l'eau dans la rivière St-Maurice.

250. Lue une requête de différents charretiers demandant à ce que les

LADY CAVENDISH



Que l'on donne comme future épouse du Prince de Galles

étrangers n'aient pas de licence de charretiers.

260. Le Comité suggère d'autoriser M. Frs Parent à faire dégeler les tuyaux d'aqueduc des particuliers au moyen de l'électricité pourvu que les intéressés fassent un dépôt préalable d'au moins \$10. entre les mains du Trésorier.

270. Le Comité suggère d'autoriser le Trésorier à remettre le loyer de la salle de l'Hôtel-de-Ville à J.-A. Cambrey, pour le 22 décembre 1921.

Le Comité lève sa séance.

GRAVE ÉPIDÉMIE POUR LA FRANCE

Paris, 18.—Le nombre des cas d'influenza augmente rapidement à Paris et dans les villes de province. L'influenza a fait son apparition en décembre et ses ravages ont augmenté chaque jour. Lundi, à Paris, vingt-quatre personnes ont succombé à cette maladie. Pendant les dix derniers jours de décembre, l'influenza a tué dix Parisiens. Elle en a tué quatre et pendant les dix premiers jours de janvier.

Il y a trois ans, l'épidémie d'influenza causait la mort de centaines de personnes dans la capitale.

LE COUCHER

Les petits chiens et les petits chats dorment enroulés sur eux-mêmes et prennent dans le sommeil la position qu'ils avaient avant de naître.

Les bébés, quand on veut bien leur laisser prendre une position naturelle quand ils ne sont pas emmaillottés ou entourés de couvertures, dorment aussi enroulés sur eux-mêmes.

Neuf fois sur dix, les jeunes enfants à qui on laisse le libre mouvement de leurs membres, fléchissent leurs membres inférieurs et penchent leur tête entre les bras.

Au-dessus de quatre à cinq ans, la position change. Les enfants se couchent alors sur le côté, les jambes fléchies, et se servent de leurs bras comme d'un oreiller.

Ce n'est qu'à un âge plus avancé que les enfants étendent leurs membres dans toute leur longueur pour dormir.

Il y a une attitude qui est propre à l'homme dans le sommeil. C'est le decubitus latéral est la meilleure position; les autres le côté droit, les autres le côté gauche; affaire de goût et aussi d'estomac.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinas est le gérant-général.

ANNONCES CLASSIFIEES

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

A VENDRE OU A ECHANGER.—Un moteur du Type K. T. forme C, 60 cycles, 2 forces, 550 volts à changer pour un petit de 1-2 force. S'adresser à L. M. Le Bien Public, 3 rue Hart.

MCLAUGHLIN 1920, 5 PLACES, A VENDRE.—Carrosserie comme neuve, rembourrage de cuir brun n'a pas une égratignure. Moteur à roulé juste pour être en état d'excellent fonctionnement. Overhauled en juillet 1921. Chaussé de quatre bons pneus. Deux de l'arrière, Cord, sont absolument neufs. Un pneu de rechange. Bumper neuf de 1921. Couverture de capote neuve; n'a jamais servi. Tous les outils; lumière d'extension. Vulcaniseur. Un bon marché à prix raisonnable. S'adresser à 28 St-Joseph, Trois-Rivières. j.n.o.

BUREAUX A LOUER.—792 pieds de plancher, 4 grandes pièces, largement éclairées. Centre des affaires. Chauffé ou non. S'adresser 28 St-Joseph, Trois-Rivières. j.n.o.

Employée de Bureau demandée.—Jeune fille demandée, connaissant les deux langues, et recommandée pour ouvrage général de bureau, et assistante-caissière. S'adresser à P. Sarasin, caissier, Métropolitaine Life Insurance Co., 120a, rue Notre-Dame Trois-Rivières.

BEURRIERIE A VENDRE.—Bonne beurrerie, avec outillage moderne, chaudière de première classe, située dans un village, bonne clientèle. Conditions faciles. S'adresser à M. l'abbé J.-O. Landry, Sec. de la Coopérative St-Roch de Mékinac, P. Q. 31 janv.

CHEVEUX GRIS.—L'eau Ramka seule donne aux cheveux gris leur couleur naturelle et les empêche de tomber. Ne tache pas. Satisfaction garantie. \$1.00 la bouteille. S'adresser Les Laboratoires Ramka. Casier Postal 182 St. N. Montréal. 30 mars

A VENDRE.—94 arpents, belle et bonne terre, bien bâtie, belle maison en brique, cave en ciment, installation électrique, etc. Grand bâtiment, hangar, etc., à quelques arpents de Louiseville. S'adresser à J.-B. Drainville, R. R. No. 2, Louiseville, Comté de Maskinongé.

MENAGE A VENDRE.—Un ménage complet, sans réserve, à vendre à vente privée. Meubles de salon, de salles, de chambres, de cuisine, poêle, batterie de cuisine, etc., etc. le tout en parfait ordre. S'adresser au No. 140 rue Gervais. 19-24

conséquences désagréables de cette attitude, rêves pénibles, cauchemars etc., etc.

Le decubitus latéral est la meilleure position; les autres le côté droit, les autres le côté gauche; affaire de goût et aussi d'estomac.

A TABLE!



"Pas en peine pour dépecer cette volaille sans perdre patience; avec un pareil couteau à dépecer cette fonction est un plaisir".

Le chef de cette étrange famille assise autour de la table s'exprime de la même façon que nos clients qui ont acheté leur couteillerie ici; ils sont tous satisfaits.

Il en est de même pour tous les autres articles que nous vendons ici; ils donnent satisfaction.

J. L. ROUSSEAU

FERRONNERIE 2, rue St-Philippe, 2

Les Trois-Rivières

Installations Electriques DE TOUS GENRES OUVRAGE GARANTI PRIX MODERES. HENRI GUILBERT Entrepreneur-Electricien TELEPHONE 1317 327, Lavolette, Trois-Rivières.

Dr. EDMOND BUISSON DENTISTE 20, Rue des Forges, Tél 569. SPECIALITE: Ouvrages en or.

CE QU'IL VOUS FAUT



Tout ce qu'il faut pour la préparation des repas devrait être choisi avec le plus grand soin.

Afin d'éviter tout désagrément, le plus sûr moyen est de venir faire vos achats ici; nous avons fait le choix pour vous.

Des produits de première qualité à des prix raisonnables; un excellent service de livraison est à votre disposition et vos commandes par téléphone seront remplies avec soin.

Uldoric Carignan EPICERIES & PROVISIONS PHONE 122 22 RUE BADEAUX LES TROIS-RIVIERES

VOIX DE LA JEUNESSE

VOL. 9 No 19

Union Régionale Trifluvienne de l'A.C.J.C.

Adresse: 99, Rue Royale

Rapport officiel de la Campagne Trifluvienne de la Bonne Presse, du 8 février au 8 décembre 1921

RECETTES

Souscription par paroisses:

Paroisse: Immaculée-Conception des Trois-Rivières	\$967.55
" Sainte-Geneviève de Batiscan	940.25
" Notre-Dame des Trois-Rivières	464.55
" Ste-Marie-Madeleine et Ste-Famille du Cap	230.50
" Saint-Philippe des Trois-Rivières	189.75
" Saint-Pierre de Shawinigan	114.05
" Sainte-Cécile des Trois-Rivières	76.65
" Saint-Justin, Maskinongé	75.00
" Sainte-Ursule, Maskinongé	57.50
Total	\$3,115.78

Autres souscriptions:

Sociétés religieuses et nationales	\$374.08
Séminaire Saint-Joseph (souscriptions individuelles ptes)	268.00
Evêché (souscriptions individuelles des prêtres)	155.00
Clergé de la campagne (souscriptions spontanées)	117.00
Institutions religieuses	96.00
Aumôniers des institutions religieuses	80.00
Total	\$1,090.08

Divers:

Conférences de M. Henri Bourassa	\$1,155.70
Râfle d'un \$100.00	368.95
Montant reçu pour abonnements au "Devoir", au "Droit", à l'"Action Catholique", à la "Revue Nationale" au cours des semaines consacrées spécialement à ces publications	408.50
Intérêt sur dépôt	17.90
Total	\$1,950.15
Grand Total	\$6,156.01

DEBOURSES

Abonnements payés aux différentes publications:

Le Bien Public	\$1,276.50
Le Devoir	519.38
L'Action Catholique	265.50
La Revue Nationale	225.00
Le Droit	222.90
Total	\$2,509.28

Divers:

Montant payé à MM. Sirois, Tourigny, Mathieu, Toupin et Ouellette pour la sollicitation de porte en porte durant plus de deux mois	\$163.68
Brochures de propagande distribuées gratuitement	129.00
Frais de voyages, d'hôtels, louage de la salle de l'Hôtel de Ville et de celle du Cap-Re: Conférences de M. Bourassa	125.43
Impressions de 5,000 billets de râfle	120.00
Don pour râfle	100.00
Frais d'impressions: lettres, enveloppes, circulaires, pancartes, billets, blancs de souscription etc	250.00
Téléphones	25.74
Timbres	35.00
Total	\$ 928.85
Grand total	\$3,438.13

Souscriptions nettes

Total des recettes brutes	\$6,156.01
Total des déboursés	3 438.13
Balance	\$2,717.88
Souscriptions nettes réparties comme suit:	
Le Devoir	\$2,139.00
Le Bien Public	292.75
Le Droit	150.00
L'Action Catholique	41.00
Total	\$2,622.75
Balance en banque	95.15

Des chiffres

Durant cette campagne de Propagande:

5010 familles ont été visités dont
 2340 ont souscrit presque toutes avec empressement
 312 n'ont pas souscrit, faute d'argent
 1844 se sont montrées indifférentes
 446 avaient des préjugés contre nos journaux catholiques
 68 n'ont pas voulu recevoir les sollicitateurs
 (celles-ci sont toutes des familles de la classe prétendue instruite)
 5010

Parmi les 2340 familles qui ont souscrit, un bon nombre ne reçoivent aucun journal catholique. Nous en avons profité pour leur en offrir un à leur choix; ainsi nous avons placé 1074 abonnements, soit:

851 abonnements au "Bien Public"
 86 " au "Devoir"
 60 " à la "Revue Nationale"
 50 " à l'Action Catholique
 27 " au "Droit"
 1074

5000 tracts sur la Bonne Presse ont été donnés gratuitement dans les familles.

52 articles ont été publiés dans le "Bien Public" dans l'espace de 17 semaines.

1600 lettres ont été envoyées aux curés, vicaires, communautés religieuses, professionnels, hommes d'affaires etc.

BUREAU DE DIRECTION DU COMITE DE PROPAGANDE DE LA PRESSE CATHOLIQUE DU C. R. T. DE L'A. C. J. C.

Aumônier-Honoraire: M. l'abbé Georges Panetton,
 Président-Honoraire: M. l'avocat Charles Bourgeois,
 Aumônier: M. l'abbé H.-A. Vallée,
 Président: M. Maurice Gélinas,
 Secrétaire: M. Rosario Livernoche,
 Trésorier: M. Wilbrod Belleville,
 Directeur: M. Alide Mineau.

Vérificateurs

Nous soussignés, J.-C. Dufresne, membres du cercle Immaculée-Conception de l'A. C. J. C. et Robert Trudel, membre du cercle Saint-Thomas d'Aquin de l'A. C. J. C. certifions avoir examiné et vérifié tous les documents que le directeur du comité de propagande de la Presse Catholique du C. R. T. de l'A. C. J. C., Alide Mineau, nous a remis.

L'état financier ci-dessus est conforme à ces documents fournis. Tous les déboursés sont justifiés par des chèques et des pièces de caisse.

(Signé) J.-C. Dufresne,
 (Signé) Robert Trudel.

Les Trois-Rivières, le 8 décembre 1921.

TABLEAU DEMONTRANT LE NOMBRE D'ABONNEMENTS RECUEILLIS AUX DIFFERENTES PUBLICATIONS DANS CHAQUE PAROISSE OU IL Y A EU UNE ORGANISATION DE FAITE

LE BIEN PUBLIC	
Paroisse Notre-Dame	291
" Saint-Philippe	167
" Sainte-Geneviève	132
" Sainte-Cécile	116
" Cap-de-la-Madeleine	76
" Cathédrale	57
" Divers	12
Total	851

LA REVUE NATIONALE	
Paroisse Saint-Philippe	56
" Notre-Dame	56
" Cathédrale	27
" Sainte-Cécile	18
" Sainte-Geneviève	14
" Cap-de-la-Madeleine	1
" Divers	7
Total	179

LE DEVOIR	
Paroisse Cathédrale	31
" Notre-Dame	28
" Cap-de-la-Madeleine	24
" Sainte-Geneviève	17
" Saint-Philippe	6
" Sainte-Cécile	5
" Divers	13
Total	124

L'ACTION CATHOLIQUE	
Paroisse Cathédrale	37
" Notre-Dame	33
" Sainte-Geneviève	17
" Cap-de-la-Madeleine	6
" Saint-Philippe	4
" Sainte-Cécile	1
" Divers	1
Total	99

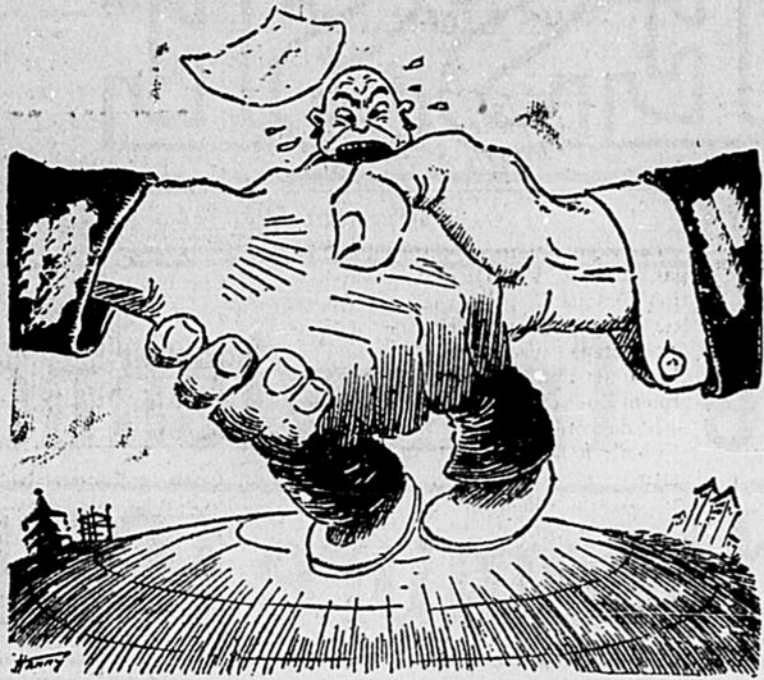
LE DROIT	
Paroisse Cathédrale	40
" Notre-Dame	7
" Sainte-Geneviève	7
" Saint-Philippe	3
" Divers	1
Total	58
Grand total	1311

Par Paroisse:	
Notre-Dame	415
Saint-Philippe	236
Cathédrale	192
Sainte-Geneviève	187
Sainte-Cécile	140
Cap-de-la-Madeleine	107
Divers	34
Grand total	1311

MONTANT TOTAL D'ARGENT QUE CHACUNE DES PUBLICATIONS CI-DESSOUS MENTIONNEES A RECU DURANT LA CAMPAGNE DE PROPAGANDE

Abonnements et souscriptions:	
Le Devoir	\$2,658.38
Le Bien Public	1,569.25
Le Droit	372.90
L'Action Catholique	306.50
La Revue Nationale	225.00
Total	\$5,132.03
Total des dépenses d'organisation	928.85
Balance en banque	95.13
Total des recettes brutes	\$6,156.01

L'Entente Cordiale



Comment Briand est devenu Poincaré.

Les Frais de Canalisation du St-Laurent

Projet de loi soumis à la chambre des représentants des Etats-Unis.

UN PARTAGE EGAL

Washington, 12.—M. W. W. Chalmers, de l'Ohio, membre de la Chambre des représentants américains, a soumis un projet de loi à cette chambre, hier, au sujet de la canalisation du Saint-Laurent, pour les océaniques, jusqu'aux grands lacs, et de nouveaux travaux projetés au canal Welland. Il est proposé dans ce projet de loi que les travaux pour la canalisation du Saint-Laurent et au canal Welland soient payés au moyen d'une émission d'obligations que les gouvernements des Etats-Unis et du Canada rachèteraient ensuite avec le produit de la vente de l'énergie hydro-électrique qui pourrait être obtenue le long des canaux. Le représentant Chalmers a désapprouvé fortement la suggestion qu'aurait faite la commission internationale conjointe des eaux limitrophes de faire payer le coût de ces travaux par les contribuables des deux pays.

M. Chalmers dit que, dans le rapport envoyé par la commission internationale aux gouvernements des Etats-Unis et du Canada, il est recommandé que la partie du coût des travaux que paiera chacun de ces deux pays soit proportionnelle aux avantages qu'ils pourront en recevoir. M. Chalmers propose, tout au contraire, que chacun des deux gouvernements paie la moitié du coût de ces travaux et que l'énergie qui pourra être produite soit partagée également entre les Etats-Unis et le Canada.

Il est aussi proposé dans le projet de loi soumis par M. Chalmers, qu'il soit créée une nouvelle commission internationale composée de six membres qui aura la juridiction sur les travaux de construction, sur les opérations, enfin qui exercera un contrôle complet sur la nouvelle route pour les océaniques à partir du lac Erié jusqu'à l'océan Atlantique. Pour ce qui est des membres américains de cette commission, l'un d'eux serait nommé par le président des Etats-Unis, un autre par le président de la Chambre des représentants, et le troisième par le président du Sénat américain.

La nouvelle commission, en outre des fonctions mentionnées plus haut, veillerait à l'entretien de la nouvelle voie navigable, elle s'occuperait de la vente de l'énergie hydro-électrique et de l'émission des obligations qui seraient garanties par les deux gouvernements.

Ces rumeurs de fusion bancaire ne sont pas fondées

Interviewé sur certaines rumeurs qui courent depuis quelque temps au sujet d'une fusion possible entre certaines de nos institutions de banque canadiennes-françaises, M. Tancredé Bienvenu, vice-président et directeur général de la Banque Provinciale du Canada, a répondu comme suit à notre représentant: "Non, ces rumeurs de fusion ne sont pas fondées, il n'en est pas du tout question et il ne devrait jamais en être question, parce que, dans mon humble opinion, une pareille fusion serait désavantageuse aux Canadiens Français."

"Tout le monde le sait, un grand nombre de Canadiens-Français et de maisons canadiennes-françaises patronisent les institutions de banques anglaises; or, une fusion de banques canadiennes-françaises ne porterait certainement pas remède à une semblable situation, mais serait plutôt de nature à l'aggraver. "En effet, il est certain que si nous n'avions qu'une ou deux banques canadiennes-françaises, le nombre de nos co-nationaux qui encourageraient les banques anglaises serait de beaucoup plus considérable qu'actuellement, attendu que leur choix serait d'autant plus limité.

"D'autre part, si l'on veut bien tenir compte du nombre de banques anglaises par rapport à la population de langue anglaise de notre pays, on constatera que nos trois banques canadiennes-françaises ont un superbe champ d'action à exploiter.

"Le développement et l'importance considérables qu'elles ont pris toutes trois dans le passé sont une preuve évidente de l'immense succès qui les attend, si tous les Canadiens-Français veulent bien se donner la main.

"Sous le rapport de la solidarité nationale, nos compatriotes canadiens-anglais nous donnent un bel exemple que malheureusement nous ne suivons pas assez. Sans bruit, sans ostentation, mais en vrais patriotes, ils donnent naturellement la préférence aux institutions financières de leur nationalité. On ne saurait trop surestimer l'essor considérable que prendraient nos banques canadiennes-françaises si elles recevaient le patronage à peu près entier de leurs concitoyens. Il n'est probablement pas exagéré de croire que leur volume d'affaires en serait

Diminution du cout de la vie

Le budget hebdomadaire moyen d'une famille canadienne est maintenant de \$11.

Selon un communiqué du ministère du travail, le budget moyen d'une famille canadienne, a légèrement diminué le mois dernier, comparativement au mois précédent.

Les fluctuations des prix en décembre ont été légères. Le chiffre indicateur des prix de gros, a haussé quelque peu, tandis que le prix des vivres en moyenne était légèrement réduit.

Le budget hebdomadaire moyen dans 60 villes, en ce qui concerne 29 aliments principaux était de \$11 au commencement de décembre, contre \$11.08 en novembre; \$14.84 en décembre 1920; \$14.73 en décembre 1919; \$13.65 en décembre 1918; \$13.65 en décembre 1917 et \$7.96 en décembre 1914.

Les principaux changements durant le mois furent des augmentations dans le prix des œufs et du beurre et des diminutions dans le prix de la viande. Le combustible et le loyer sont presque sans changement. Le coût des vivres, du combustible et du loyer était de \$21.49, contre \$28.60 en novembre; \$25.87 en décembre 1920; \$23.49 en décembre 1919; \$21.64 en décembre 1918 et \$14.26 en décembre 1914. En décembre 1921, les prix des vivres étaient de cinquante pour cent au-dessus de ceux de 1913; le combustible, de 81 pour cent; le loyer, de 45 pour cent; les vêtements, de 74 pour cent; divers, 80 pour cent; tous les articles en moyenne, 61 pour cent au-dessus des prix de 1913.

En décembre 1921, les prix des vivres étaient de cinquante pour cent au-dessus de ceux de 1913; le combustible, de 81 pour cent; le loyer, de 45 pour cent; les vêtements, de 74 pour cent; divers, 80 pour cent; tous les articles en moyenne, 61 pour cent au-dessus des prix de 1913.

Dans le gros chiffre indicateur de 271 articles était un peu plus de 230.7 pour décembre, contre 227.30 pour novembre; 290.5 pour décembre 1920; 322.7 pour décembre 1919; 288.8 pour décembre 1918 et 137.6 pour décembre 1914.

Les principaux changements pour le mois furent des augmentations dans les fourrages, les viandes, les produits laitiers, les fruits et les légumes, divers métaux, les fourrures brutes, et des diminutions dans les tissus, le fer, les peintures et les huiles.

Un groupe spécial de cinquante articles importants, y compris 20 articles de consommation, 15 de matières premières et 15 articles fabriqués, est de cinquante pour cent au-dessus des prix de décembre, mais en novembre il n'était qu'à 47.2 pour cent au-dessus de 1913; en octobre, il était de 47.7 pour cent et en septembre, de 50 pour cent.

LE PERRUQUIER ET LE GASCON

Un Gascon qui n'avait pas le sou, entre chez un barbier et se fait raser, pendant qu'on accommodait sa perruque, il en commande une de prix.

—Mais, dit le perruquier, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Si je fais cette perruque, puis-je compter que vous viendrez la prendre?

—Fiez-vous à ma parole, répondit le Gascon, et pour preuve que je viendrai, je ne vous paie pas cette façon de barbe; nous compterons le tout ensemble.

doublé. Nos compatriotes n'ont donc qu'à suivre le bon exemple que leur donnent leurs concitoyens anglais pour assurer un progrès remarquable aux institutions canadiennes-françaises. Il leur suffirait donc, encore une fois, d'agir en vrais patriotes, à l'exemple de nos concitoyens anglais, qui sont certainement très pratiques et admirables, sous ce rapport."

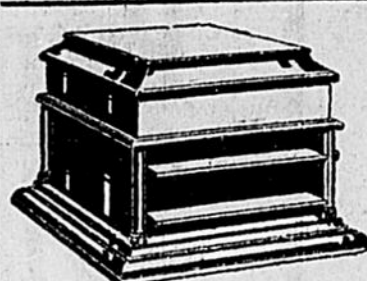
AU TRIBUNAL

Au tribunal, l'avocat finissant sa plaidoirie:

—En somme, l'accusé est moins coupable qu'on ne le dit. Vous l'accusez d'avoir pris une somme de deux cents francs. Mais il n'a pas touché au portefeuille qui contenait dix mille francs environ.

L'accusé fond en larmes. Le président, touché.—Vous vous repentez?

L'accusé.—Oh! oui... de n'avoir pas vu le portefeuille!



La Musique d'aujourd'hui par Le Grafonola COLUMBIA

Quel est le musique du jour? La musique du jour pour chaque individu est la musique qui lui plaît le plus.

En possédant un GRAFONOLA COLUMBIA vous pouvez satisfaire votre goût et celui de votre famille; vous pouvez entendre vos chansons favorites et les airs qui vous plaisent, et ce, dans votre demeure.

A partir de

\$37.50

Conditions faciles de paiement.

CHEZ

C. W. LINDSAY

Limitée

21 rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

L'Hon. Juge J. Lavergne est décédé

Il a succombé la nuit dernière à l'âge de 74 ans, à sa demeure.

NOTES BIOGRAPHIQUES

La magistrature est dans le deuil. L'un des plus vieux magistrats est décédé dimanche. L'hon. juge Joseph Lavergne a succombé à une longue maladie, à sa demeure, 340 avenue Kensington, Westmount, à l'âge de 74 ans.

Feu l'hon. juge Lavergne était né à Saint-Pierre de Montmagny le 29 octobre 1847. Il était le fils de Louis-David Lavergne, juge de paix et de Marie-Geneviève Delagrave. Il fit ses études au collège de Sainte-Anne de Pocatier et à l'université Laval de Québec. En 1869, il était admis au barreau. Il pratiqua à Arthabaska pendant plusieurs années. Il y fut l'associé et l'ami intime de feu sir Wilfrid Laurier. Il fut bâtonnier du barreau d'Arthabaska, maire d'Arthabaska et préfet du comté. Brillant avocat, feu l'hon. juge Lavergne fut aussi journaliste, ayant été directeur du "Journal" d'Arthabaska et de "l'Union des Cantons de l'Est." Il s'occupa très activement de politique.

En 1887, il fut élu député aux Communes, du comté de Drummond-Arthabaska. Il représenta cette division électorale jusqu'en 1897 alors qu'il fut nommé juge puis né de la Cour supérieure. Le 23 décembre 1905, il devint assistant juge de la Cour du banc du roi et le 3 février 1906, juge puis de la même Cour. Au mois de septembre 1904, l'hon. juge Lavergne avait été commissaire royal dans l'affaire Blackley.

L'hon. juge Lavergne était malade depuis trois ans. En ce temps là, on croyait à sa mort. Mais il recouvra relativement la santé et put siéger en Cour d'appel. Cependant il ne fit que de rares apparitions au Palais. Il y a trois mois, il fut définitivement confiné à sa maison.

En 1896, l'hon. juge Lavergne avait été l'un des signataires de l'adresse du parti libéral demandant à Rome de nommer un délégué apostolique au Canada, demande qui fut accordée.

Feu l'hon. juge Lavergne avait épousé au mois de novembre 1876, Mlle Marie-Louise Emélie Barthe, fille de feu J. G. Barthe, homme de lettres, journaliste et homme politique. Mde Lavergne survit à son mari, ainsi que deux enfants: M. Armand Lavergne, avocat, de Québec, et Mde V. V. Resaldi.

Le Ventre d'un Paquebot Transatlantique

On a exposé récemment dans les vitrines d'un grand magasin de Montréal, des quartiers de bœuf canadien de choix, ainsi que des volailles et autres viandes de qualité supérieure, qui doivent être mis à bord des "Empress of France", "Empress of Scotland" et "Empress of Britain", trois paquebots du Pacifique Canadien qui doivent sous peu entreprendre des croisières dans la Méditerranée et aux Antilles. Ces viandes, comme tous les approvisionnement achetés par le commissariat de la Compagnie, soit pour les cuisines de ses hôtels, de ses wagons re taurants ou de ses navires, est de première qualité, en fait, ce qu'il y a de mieux sur le marché, car on se fait un point d'honneur au Pacifique Canadien de ne servir au public que ce qui y a de meilleur.

Sur ce sujet, on sera peut-être curieux de savoir quelles quantités d'approvisionnements de toutes sortes il va falloir embarquer sur l'"Empress of Scotland", l'"Empress of France" et l'"Empress of Britain" pour la nourriture des milliers de touristes que ces paquebots promèneront, les deux premiers dans la Méditerranée, et le troisième, à travers les îles des Antilles, où il fera deux croisières cet hiver. Ces chiffres sont si élevés, qu'ils paraissent même exagérés à quiconque n'est pas un peu au fait des exigences du service culinaire à bord d'un navire, surtout si le voyage en mer se prolonge quelque peu, comme c'est le cas pour ces croisières spéciales. Ainsi, de bœuf seulement, il faudra 175,000 lbs; de volailles assorties, 87,000 lbs; de viande de porc, 125,000 lbs; de viande de mouton, 90,000 lbs; de gibier, 7,000 lbs. Il faudra encore 360,000 œufs, 27,000 lbs de beurre, 7,000 lbs de fromage, 6,000 gallons de lait, 7,000 lbs de crème, 30,000 lbs de sucre, 60,000 lbs de farine, 60 tonnes de pommes de terre, 8,000 lbs de navets, 7,000 lbs de carottes, 460 douzaines de choux, 7,000 lbs d'oignons, 1500 lbs de tomates et 48,000 lbs de poissons.

Des centaines de caisses de fruits variés et de quantités de produits de l'épicerie compléteront l'assortiment pantagruélique de provisions nécessaires pour alimenter les cuisines de ces trois paquebots durant leurs croisières. Comme on peut s'en rendre compte par la lecture de cette liste, l'alimentation des passagers en mer est une chose assez compliquée et le ventre d'un navire peut presque se comparer à celui d'une grande ville.

Augmentation de Capitalisation d'une Banque

Le capital versé de la Banque Provinciale est porté à 5 millions

EMISSIONS DIVERSES

A leur dernière assemblée hebdomadaire, les administrateurs de la Banque Provinciale du Canada, en raison des progrès et du développement considérable de cette institution, ont décidé de porter son capital versé de trois à cinq millions, chiffre déjà autorisé par le ministère des finances à Ottawa.

Les deux récentes émissions de capital faites par cette institution en mars 1919 et en janvier 1920 ont obtenu un grand succès auprès du public et des actionnaires généralement. On se souvient que ces deux émissions d'un million chacune ont été couvertes à plus de cent cinquante pour cent, c'est-à-dire que les administrateurs ont eu la regret de refuser un très grand nombre de demandes de souscription. Les actionnaires de cette banque sont maintenant très nombreux. Ils dépassent le chiffre de 2,300 et ils sont répartis dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'île de Prince-Edouard.

Il est à noter que l'actif se totalise à plus de 45 millions de dollars, selon le bilan établi au 1er juillet dernier.

Le Trousseau de la Princesse

Londres.—La robe de nocce de la princesse Marie sera en soie ivoire argentée magnifiquement confectionnée. Le matériel a été apporté de l'Inde par la reine il y a quelques années. Des couturières de Braintree, Essex, antique ville manufacturière de soie, sont à parfaire le trousseau.

Le lord-maire de Londres a ouvert une souscription publique destinée à acheter des cadeaux pour la fille du roi. Les contributions ne doivent pas dépasser une livre sterling.

On dit que le vicomte Lascelles et son épouse royale passeront une partie de leur lune de miel dans la jolie villa Médicis, à Fiesole, près de Florence, en Italie. Cette villa appartient à une cousine du vicomte, lady Sibyl Scott.

M. Jacob.—Maintenant, mon enfant combien font quatre chemises à 12 cents pièce?

Son fils, Isaac.—...ollars.

M. Jacob.—Que dis-tu? Cela ne fait que 72 cents.

Isaac.—Père, je sais, mais j'ai cru que vous couperiez un peu mon prix.

POISSONS

Assortiment complet de poissons de toutes sortes comme suit:

- Poisson frais
- Poisson gelé
- Poisson fumé
- Poisson salé
- Poisson dessalé

Donnez votre commande par téléphone si vous ne pouvez pas venir vous-mêmes; elle sera remplie avec attention.

J. C. Poitras

— EPICIER —

118 rue St-Olivier
Tél. 253

En Vedette

Colombie Anglaise Province de Quebec

WILLIAM DOW & COMPANY MONTREAL

La Meilleure des Bières

DOW

Ne dites pas "Bièr" dites

The National Breweries Limited.

Le Capital Etranger au Canada

Au cours d'un article sur la nécessité de l'Agriculture et des autres industries l'Agricultural and Industrial Progress in Canada publié par le C. P. R. rappelle que les capitaux américains placés dans l'industrie canadienne s'élèvent aujourd'hui à 1600 millions ou "environ la moitié du montant des capitaux anglais."

C'est la première fois que nous voyons fixé si haut le total des placements faits par les Anglais au Canada: il était de 600 millions aux environs de 1909,—chiffre encore respectable,—il ne dépassait probablement pas le milliard en 1914 et il a plutôt diminué depuis, du fait des réalisations provoquées par le cours des changes. Cela laisserait 2,500 millions pour l'ensemble des capitaux anglais et américains, sans tenir compte d'entreprises comme la papeterie Belgo Canadienne, attribuables à d'autres nationalités. Mais pour nos concitoyens de langue anglaise, ces fonds ne sont qu'un appoint leur propre mise se chiffre également dans les milliards. En évaluant à 100 millions—chiffre arbitraire mais probablement excessif—l'actif global des entreprises canadiennes-françaises, verra pourquoi nous conseillons à nos compatriotes de garder leurs capitaux chez eux et pour eux.

SPORT

Encourageons les Jeunes

Le progrès des sports dans une ville dépend beaucoup de l'encouragement qu'on leur donne.

Ici, aux Trois-Rivières, malgré le peu d'encouragement donné aux jeunes on peut en voir qui percent malgré tout.

Le moyen le plus facile serait de former une compagnie limitée qui émettrait des actions au prix de \$5.00 l'une et l'on verrait tous les sportsmen des Trois-Rivières souscrire avec plaisir.

Paul Giroux.

NE NOUBLIONS PAS

Il ne faut pas oublier que c'est ce soir qu'aura lieu la partie de hockey de la patinoire De La Salle entre le club des Chevaliers de Colomb de Nicolet et le D. L. S. senior.

On peut être certain de voir une partie intéressante et contestée entre ces deux clubs d'égale force.

LE CANADIEN VAINCU

Le Canadien jouait hier soir à Ottawa dans une partie de la ligue professionnelle. Il a été vaincu par un score de 10 à 6.

PARTIES SIMULTANÉES

Mardi soir, le club d'échecs des Chevaliers de Colomb recevait, dans les salles du conseil local. On avait préparé pour la circonstance une séance de parties simultanées qui devaient être jouées par M. Alphonse Laurin, le champion du club.

En Roulant ma Boule

Turcotte n'était véritablement pas de taille pour remplacer Jean.

Son coq pèse moins que celui de Jos. cependant.

On prête à Turcotte l'intention de faire mourir son coq de main de journaliste: écrasé par la presse.

Les journalistes se sont fait rouler par les "paper makers".

Ils vont prendre leur revanche sur la presse, où ils écraseront les produits de la St-Maurice Paper.

Le poteau était solide hier soir.

La nouvelle pipe de Brown est-elle à l'épreuve de la "casse".

Depuis que Lafrenière a changé de métier il en a beaucoup perdu pour jouer aux quilles.

Sans gants, il ne peut pas jouer.

Louis a bien commencé et mal fini. Un peu plus de persévérance, mon ami.

Entre la première et la dernière partie de Chrétien, il y a juste assez de points pour une des parties de Turcotte.

Philippe a déclaré qu'avec deux ou trois autres parties comme celle d'hier soir, il était certain de remporter la coupe de la moyenne.

Soulard et Bernier sont d'égale force. Ils joueront tous deux dans la classe C. l'an prochain.

Jean a joué une partie unique. Elle lui ressemble, au physique, elle est très mince.

Les joueurs de la Provinciale feraient bien de jouer moins fort en

On parle beaucoup à Montréal de la prochaine rencontre des deux équipes universitaires au hockey. McGill n'a qu'à se bien tenir car les canadiens-français auront une équipe de première force.

pratique et de gagner quelques parties quand ils jouent contre des adversaires sérieux.

Seuls, le père Fournier et Chrétien ont de véritables tempéraments de joueurs de quilles.

S'ils ont le malheur de manquer un spare ils font une doublure.

Il y en a d'autres qui sont moins pratiques. Quand ils manquent un spare ils se dépêchent d'en manquer d'autres.

Bonne chance aux Trois-Rivières dans ses parties de samedi et de dimanche.

L. Roulettable.

Le Moineau

Moineaux errants à l'aventure. Peu vous importent les étés Ou les hivers... Mère nature Fait de vous ses enfants gâtés.

Avril à vos amours fécondes Offre ses touffes de lilas. Août vous donne ses gerbes blondes, Et septembre ses chasselas.

Quand la froidure vous assiege, Plus d'une secourable main Sur les balcons tout blancs de neige Répand les miettes de son pain.

Par le soleil ou par la bise, Comme des moines mendicants, Partout vous trouvez table mise O moineaux pillards et friands!

Le moineau est, comme l'alouette, un oiseau essentiellement français. L'alouette représente certains côtés typiques de notre race: l'élasticité d'esprit, l'élan intrépide, la courageuse gaieté; le moineau, lui, est l'emblème de la pétulance gauloise, de la verve bryantaise, un peu grivoise et fortiment gouailleuse, du peuple parisien. C'est, en effet, à Paris qu'on peut le mieux observer les mœurs de ce passereau alerte, effronté et pillard.

Un acte qui satisfait les Exportateurs

C'est la suspension de la loi de l'étiquetage par Ottawa.

Les exportateurs de cette ville n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction lorsque le gouvernement fédéral leur a appris la suspension de l'acte de l'étiquetage, jusqu'à la fin de la prochaine session.

Bien que le Board of Trade et l'Association des manufacturiers n'aient pas été avisés officiellement, M. W.S. Weldon, percepteur des douanes, a reçu, hier, de M. Farrow, commissaire des douanes à Ottawa, un télégramme dans lequel il est dit que la mise en force de la loi de l'étiquetage est suspendue jusqu'à la fin de la prochaine session du parlement.

M. Weldon avertit immédiatement ses employés de Montréal et du district et leur dit de laisser passer toutes marchandises en entrepôt, bien que ces dernières n'indiquent pas le lieu de leur origine.

Au Board of Trade, on a dit que la suspension de l'acte de l'étiquetage est bien vu de tous, principalement de ceux qui font le commerce des métaux et de la ferronnerie. De grandes consignations avaient été reçues de France et d'Angleterre et étaient séquestrées parce que le lieu de l'origine des marchandises n'était pas indiqué.

Un importateur avait une consignation considérable de vaissellerie représentant un fort montant d'argent. Comme il n'avait pas l'outillage nécessaire

et les asseliers sont rares, leur humeur pillarde ne leur attire pas la réprobation publique; au contraire, la population se charge de l'encourager et de l'entretenir. Il n'est guère de Parisien qui ne nourrisse son pierrot. L'employé, n'allant à son bureau, la grisette, en courant à son atelier, s'arrêtent aux Tuileries pour émettre leur pain à des bandes de moineaux. Entre onze heures et midi, sur le bord de presque toute les fenêtres, des mains charitables déposent le déjeuner de ces heureux et aimables vagabonds.

O, moineaux frétillards et babillards! vous êtes les hôtes choyés et gâtés de la grande ville, la gaieté et l'animation de la rue parisienne.

Effrontés et familiers. Par milliers. Agitant vos ailes blondes. Vous emplissez l'air du bruit Et du fruit De vos amours vagabondes.

Ainsi toujours maraudant Et pondant Du printemps jusqu'à l'automne, Par les jardins des faubourgs Et les cours Votre peuple ailé foisonne.

Dans toute la ville, la table est mise pour eux, et ils le savent bien! Ils connaissent les endroits où les attendent les meilleures lippées, et ils y accourent à l'heure exacte. Rien de merveilleux comme la rapidité avec laquelle ils se communiquent la nouvelle d'une bonne aubaine! Un vieux monsieur me contait que, chaque matin, après son déjeuner, il avait coutume de distribuer de la mie de pain à une vingtaine de pierrots.

Un jour, n'ayant plus de pain, il leur servit de la brioche. Les moineaux, en gens portés sur leur bouche, goûtèrent ce changement de menu, et il est probable qu'ils en firent part à leurs connaissances, car le lendemain, au lieu de vingt convives, il s'en présenta une soixantaine.

Qu'on aille soutenir, après un tel récit, Que les bêtes n'ont pas d'esprit.

Sur un balcon de mon voisinage, on place, dans la belle saison une cage où des serins gazouillent du matin au soir. Dès qu'autour des barreaux on adosse la provision quotidienne de mouton frais et d'épis de millet, les moineaux, qui guettent la chose du toit d'en face, accourent en piaillant, et, sans vergogne, avec une effronterie que rien n'arrête, ils prélèvent la dime sur le millet et le mouton, tandis que les serins, indignés, protestent en poussant de petits cris, qui ne font que sur exciter l'audace des maraudeurs.

En été, la vie du moineau parisien est une longue fête, une série ininterrompue de libres amours et de dîners aussi variés qu'abondants. Mais l'été ne dure pas toujours. Peu à peu, l'arrière-saison s'approche, les fraîcheurs de septembre font tomber les feuilles roussies des marronniers. Les moineaux au flair subtil, pressentent les nuits froides et longues, la neige sur les toits, la boue dans les rues, les fenêtres closes, les dîners plus rares et plus chichement servis. Dans les grands arbres des squares et des jardins, on les voit se rassembler en masse et tenir bruyamment conseil.

L'hiver sera-t-il rude? Faut-il sérieusement songer à se dépayser? Leur instinct leur dit que, là-bas, au delà des banlieues, il y a des champs tout frais ensemencés de bons grains, des fermes aux greniers bien approvisionnés. Les plus gourmands, les moins courageux, se décident à s'expatrier, et tout à coup, du feuillage clairsemé des arbres, des volées de pierrots émigrent vers les plaines de la Beauce et de la Brie.

Mais les vrais moineaux de Paris, ceux qui aiment la grande ville jusque dans ses verrous, ne bronchent pas. On les voit braver, intrépides, toutes les malchances de la saison d'hiver, se disputant les épaves de la rue jusque sous les pieds des chevaux de fiacre, et, finalement, allant heurter du bec aux fenêtres alliants, qui s'entre-baillent pour donner la pâture à ces fidèles compagnons des bons et des mauvais jours.

André Theuriel, de l'Académie Française.

PARTIE CONTESTÉE

St-Maurice Paper a remporté une belle victoire, hier soir, sur le Nouvelliste qui lui a cependant opposé une résistance désespérée.

Table with 2 columns: Name and Score. Includes Soulard, Hould, Jean, Turcotte, Bernier, Héroux.

Table with 2 columns: Name and Score. Includes Pellerin, Lafrenière, Lamy, Brown, Chrétien.

LE CLUB CHANGE DE MAINS

Deux amateurs généreux prennent en mains la direction du club Trois-Rivières.

PERSPECTIVES

La nouvelle que le club de hockey Trois-Rivières avait changé de direction n'a surpris personne car il en était rumeur dernièrement dans les cercles sportifs.

Nous ne dévoilerons pas aujourd'hui les noms des deux sportsmen qui ont fait l'acquisition du club parce que nous n'avons pu obtenir encore leur consentement.

La nouvelle direction entend bien faire un succès de cette entreprise et redonner aux trifluviens le goût des belles jouées de hockey.

Il est fort probable que le club joue deux parties par semaine en moyenne contre de forts clubs étrangers. Nous verrions ainsi cet hiver sur la patinoire de l'Académie De La Salle les fameux clubs, Voltigeurs, La Tuque, Grand-Mère, National, Laval, etc.

Le club pratiquera régulièrement et renforcé par de nouvelles acquisitions il saura nous donner d'intéressantes parties.

La première partie aura lieu sous peu, probablement contre un club de Montréal ou de Québec.

Nous ne pouvons que féliciter bien sincèrement ceux qui se dévouent pour nous donner du bon sport et au nom de tous les amateurs nous les en remercions.

EN RAQUETTES JUSQU'À SOREL

Ce matin à huit heures, deux membres du club de raquettes Trois-Rivières Edmond Tremblay et Emile Girard, sont partis en raquettes pour se rendre à la convention de Sorel.

Ils ont l'intention de faire le trajet en deux jours. Leur feuille de route sera apostillée par le curé et le Maire de chaque paroisse qu'ils traverseront.

Ces deux jeunes raquetteurs ont déjà fait leur preuves, car dernièrement ils faisaient le trajet de Trois-Rivières à Champlain en 2 heures et 50 minutes.

Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent et espérons qu'ils se rendront sans encombre à leur destination.

Notules Sportives

Tout le monde parle de la future bataille entre Kid Demers et Frank Provencher. On s'attend à ce que ce soit une affaire contestée.

Le hockey fait des progrès en notre ville. On annonce plusieurs parties pour d'ici quelque temps.

Le club de hockey Trois-Rivières aurait changé de mains et la nouvelle organisation a l'intention de mener les choses rondement.

Le club Comstock semble vouloir marcher dans la voie du progrès et il nous donnera certainement plusieurs parties intéressantes d'ici la fin de la saison.

Eugène Brousseau fera sa rentrée dans l'arène le mardi 24 courant alors qu'il sera aux prises avec Sallor Davies.

Nos raquetteurs se préparent à aller à Sorel assister à la convention samedi et dimanche. Tous les clubs de la province seront représentés. Il y aura même un train spécial qui partira de Montréal à cette occasion.

Johnny Wilson le pugiliste poids-moyen, déjà barré par plusieurs états américains vient d'être interdit par la commission de boxe de la Louisiane.

Stanislas Zbysko a battu John Olin à Columbus, Ohio, en prenant la seule chute de ce match de lutte en 19 minutes.

Ayers Cliff a défait Stanstead par 4 à 3 dans une partie de la ligue des Cantons de l'Est, qui songe à s'affilier à la Québec Amateur Hockey Association.

Nap. Labelle du Canadien de la classe A de la R. B. A., a joué 642 en trois parties, Jeudi soir.

Advertisement for 'Le Livre' (The Book) with a small illustration of a book.

Advertisement for 'Améliorez votre système de CHAUFFAGE' (Improve your heating system) by Henri Bellefeuille, Plombier.

Advertisement for 'Un acte qui satisfait les Exportateurs' (An act that satisfies exporters) regarding the suspension of the labeling law.

Advertisement for '20 ans de service' (20 years of service) by René T. Leclerc, Banqueier, offering various financial services.

Advertisement for 'Bell No 10 Casier 333' (Bell No 10 Box 333) for winter sports equipment and gifts.

Advertisement for 'FOURRURES' (Fur) by Mme E. Joeckel, specializing in repair and remodeling.

Advertisement for 'Maladie-Accidents' (Disease-Accidents) by Arthur Spenard, agent for La Prévoyance.

Advertisement for 'DOCTEUR Louis-Georges GODIN' (Dr. Louis-Georges Godin) at Hôpitaux de Paris, specializing in eye and throat treatments.

Pour nos amis les Cultivateurs

Elevage d'animaux à fourrure au Canada

ETAT GENERAL DE L'INDUSTRIE

Les éleveurs de renards forment environ 90 pour cent de ceux qui s'occupent d'animaux à fourrure. On compte au Canada quelque 500 fermes sur lesquelles sont élevés des renards en captivité, et à peine 50 où l'on garde d'autres animaux à fourrure. Il s'ensuit que cette industrie est pour ainsi dire synonyme d'élevage de renards.

La raison de cela est facile à comprendre. Le renard noir argenté, de qualité supérieure, est celui dont la peau commandée le plus haut prix sur le marché. On la préfère à celle de la zibeline de Russie; la loutre marine qui a presque disparu aujourd'hui, était moins estimée que les renards argentés de choix. Quoique les prix aient beaucoup baissé depuis 1920, les peaux de renards se vendent encore très cher et tout porte à croire que cette fourrure maintiendra son prix à l'avenir.

Une seule peau de renard rapporte autant que celles de 50 à 100 mouffettes; et cependant il coûte presque autant de nourrir une mouffette qu'un renard, et bien que l'acquisition et l'entretien d'un renard nécessitent un déboursé plus considérable, l'élevage de renards est plus rémunérateur que celui des mouffettes ou d'autres animaux, dont la fourrure est moins estimée.

L'élevage des renards est maintenant une industrie bien établie. Cet élevage, quoique principalement localisé sur l'île du Prince-Edouard, se pratique à présent dans toutes les provinces et jusque dans les états du nord des Etats-Unis. Il existe maintenant une Association canadienne d'éleveurs de renards argentés, dont le siège principal est à Summerside, I. P. E., et les renards pur sang peuvent être inscrits sur les registres de l'industrie animale à Ottawa. L'année dernière, une exposition de renards argentés vivants a eu lieu à Montréal, et l'on publie à New-York un magazine qui traite spécialement de cette industrie, et des experts du service sanitaire des animaux s'occupent des maladies particulières à la race vulpine. On est aujourd'hui bien renseigné sur les besoins et les habitudes du renard, et l'on sait comment le nourrir, aménager les enclos et administrer l'entreprise. Bref, l'élevage n'est plus à l'état d'expérimentation; c'est une division de l'industrie animale.

La martre est le premier animal élevé pour sa fourrure sur ce continent. En 1874, "Forest and Stream" a publié des descriptions sur les "martretries", industrie qui, déjà à cette époque était un succès. On est surpris de constater qu'elle n'ait pas été plus développée; il n'existe peut-être pas 20 martretries aujourd'hui au Canada. Quelques-unes sont cependant établies depuis assez longtemps pour démontrer qu'il est possible d'élever des martres avec profit; cette industrie serait donc une source de revenus à quiconque possède les connaissances requises pour l'entreprendre; elle ne demande qu'un capital modeste comparativement à ce qu'exige l'élevage des renards.

On ne garde pas les rats musqués en captivité; mais quelques personnes possèdent ou afferment, pour les élever, des marais ou des étangs et se réservent le privilège de les prendre aux pièges. Il suffit de les protéger contre leurs ennemis naturels et de leur fournir un peu de nourriture, en cas de nécessité, ou de cultiver des plantes aquatiques pour accroître leur provision d'aliments.

L'élevage des mouffettes et des rats laveurs peut se faire sans difficulté, mais ce sont de gros mangeurs, et la valeur de la fourrure ne contrebalance pas ordinairement les dépenses d'entretien.

Le mouton karakul qui fournit la fourrure connue sous le nom de "Mouton de Perse", peut s'élever facilement au Canada. Quelques spécimens ont été importés de Bokhara; on a réussi à les croiser avantageusement avec des bœufs à longue laine, telles que les Cotswolds, les Lincolns et les Leicester. Les karakuls pur sang ne peuvent être importés que très difficilement.

Il est facile de garder en captivité des martres et des pékans; mais ils ne se propagent pas. On arrivera peut-être à remédier à cette déficience, et alors il sera possible d'ajouter ces sujets, comme les renards, à la liste des animaux domestiques.

La mode logique d'élever des castors consiste à les garder dans des réserves à gibier; inutile de les retenir en de petits enclos. Les lapins sont prolifiques et s'élevaient facilement, mais leur fourrure est sans valeur. On peut donc dire, d'une manière générale, que les renards, les loutres et les karakuls sont maintenant les seuls animaux à fourrure qu'il vaut la peine d'élever en captivité.

(Le Prix Courant)

Un record fait par une poule Canadienne

UNE POULE WYANDOTTE BLANCHE A PONDU 325 OEUFS EN UNE ANNEE

(Notes des fermes expérimentales.) "Lady Dot" une poularde Wyandotte blanche, anneau No. D. 3, à la station expérimentale de Invermere, C. B. a complété une année de ponte le 31 octobre, produisant, pendant les 365 jours précédents, 325 œufs. Cette poule est née le 25 mars 1920 et elle a commencé à pondre en octobre. Elle a été mise dans un poulailler de ponte permanente et a été contrôlée au nid à trappe à partir du 1er novembre. Voici la quantité d'œufs qu'elle a pondus par mois pendant l'année:

Novembre	27
Décembre	27
Janvier	27
Février	27
Mars	29
Avril	25
Mai	27
Juin	29
Juillet	29
Août	31
Septembre	30
Octobre	17

Total 325 œufs.

Pendant les quatre mois d'hiver "Lady Dot" a produit 108 œufs, ce qui est plus que ne font beaucoup de poulardes pendant l'année. Entre le 1er août et le 17 octobre, jour où elle a cessé de pondre, elle a pondu 78 œufs en 78 jours. Entre le 18 mai et le 17 octobre une période de 153 jours, elle a pondu 150 œufs. "Lady Dot" n'a pas cherché à couver pendant l'année, mais elle a commencé à muer le 11 octobre et a cessé de pondre le 17. Malheureusement, nous n'avons pas contrôlé sa ponte au nid à trappe avant le 1er novembre 1920, sans quoi le chiffre de sa production annuelle serait encore plus élevée. Elle est plutôt de taille petite pour la race mais c'est la poule la plus active du troupeau.

"Lady Dot" provient d'une bande de poules de la ferme expérimentale qui ont pondu en moyenne 197 œufs dans leur année de poularde; elle est le résultat de six années d'élevage améliorant.

Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Il est arrivé 332 boîtes de fromage; il en était arrivé 432 boîtes, le mercredi précédent et 30 boîtes, le jour correspondant en 1921.

Les arrivages d'œufs se sont établis, hier, à 850 caisses en comparaison de 859 caisses le même jour la semaine dernière et de 269 caisses le jour correspondant l'année dernière. Les prix de gros ont baissé d'un sou la douzaine. Ils s'établissent comme suit: Strictement frais, 55 sous la douzaine; autres qualités, de 40 à 45 sous; beurre pasteurisé, 37 sous la livre; beurre de premier choix, 37 sous; beurre de second choix, 35 sous. En bloc d'une livre: pasteurisé, 38 sous; premier choix, 38 sous; de choix, 36 sous. Fromages: fort 26 sous; doux, 20 sous; Oka, 38 sous.

Les Produits de la Ferme

Nouveau fléchissement des prix du beurre et des œufs sur le marché local.

Beurre.—Les arrivages plus abondants et la première apparition du beurre de la Nouvelle Zélande sur le marché de Montréal ont eu pour résultat d'amener une nouvelle baisse de 2 cents par livre. La demande locale et peu active et les ventes ne portent que sur de petites quantités. On a payé samedi le beurre d'herbe de première qualité 34c à 35c la livre et le beurre d'étable 30c à 31c la livre. Il est arrivé pendant la semaine finissant le 14 janvier courant 2,215 colis, une augmentation de 632 colis comparativement à la semaine correspondante l'an dernier et de 1,377 colis par rapport à la semaine précédente. Du 1er mai 1921 au 14 janvier 1922, on a reçu à Montréal 40,256 colis de plus que pendant la période correspondante en 1920-21.

Fromage.—La demande d'exportation a été assez bonne la semaine dernière, mais les prix offerts restent en dessous de 17c la livre et les conditions du marché ne paraissent pas en voie d'amélioration sous ce rapport. Les arrivages pendant la semaine finissant le 14 janvier courant ont été de 1,231 boîtes, une augmentation de 404 boîtes en regard de la semaine précédente et de 833 boîtes, comparativement à la semaine correspondante, l'an dernier. Du 1er mai 1921 au 14 janvier 1922, les arrivages ont dépassé de 118,804 boîtes ceux de la période correspondante de 1920-21.

Oeufs.—Le marché des œufs continue de fléchir par suite de la production et des arrivages plus abondants. La baisse a été de 15c par douzaine pour les œufs frais pondus la semaine dernière, et de 6c pour les œufs d'entrepôts. L'importation des œufs chinois, dont la vente sera de 32c la douzaine à Toronto est une autre cause du fléchissement du marché et des nouvelles réductions de prix anticipées. Les prix actuels sont les suivants en gros lots pour le commerce de gros: Oeufs strictement frais pondus, 50c; œufs choisis en entrepôts, 40c à 42c; œufs No. 1 en entrepôts, 35c à 36c.

Farine, sucre, etc. Les prix du gros de la farine sont les suivants, à Montréal: 1ère qualité, le baril, \$7.50; 2e qualité, le baril, \$6.80.

Les jambons de 8 à 12 livres font 25 sous la livre et les autres plus lourds de 23 à 24 sous, le jambon à déjeuner (bacon) fait de 26 à 28 sous.

Très peu d'arrivages de pommes de terre.

Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.25 le sac de 80 livres, et \$1.50 la poche de 90 livres. Prises au magasin, il y a une diminution de cinq sous le sac. On offre des pommes de terre rouges de l'île du Prince-Edouard à \$1.50 le sac de 90 livres et des pommes de terre blanches de la même province à \$1.75.

Oeufs et beurre Oeufs nouvellement pondus, 60c. Oeufs d'entrepôt, 40c à 50c. Beurre de crémère, 42c à 45c la livre. Beurre de ferme, 38c la livre.

Volailles Dindes, 50c la livre. Oies, 30c la livre. Poulets d'printemps, 35c la livre. Poules, 30c la livre. Canards, 40c la livre. Lapin, 20c la livre. Lièvre, 40c le couple. Pigeons, 50c le couple. Cochons d'Inde, \$2.50 le couple.

Legumes et fruits Pommes de terre de Québec, \$1.25 à \$1.40 le sac de 80 livres. Oignons espagnols, \$6.00 la "crate" de 125 livres. Petites "crates", \$2.25. Ail italien, 20c à 25c la livre. Oignons rouges, \$4.50 la poche. Betteraves, \$1.25 la poche. Carottes, \$1.25 la poche. Panais, \$1.25 la poche. Celeri de Californie, \$10.50 à \$11 la "crate". Choux, \$4 le baril. Navets de Sainte-Foy, Québec, \$1.25 la poche. Poireaux, \$2 la douzaine de paquets. Oranges Navel, Sunkist, \$7; Floride, \$5.50. Citrons Californie, "300", \$6.50. Poires d'hiver, \$4.50 à \$5 la boîte. Raisin Emperor rouge, \$7 le baril; vert, No 1 \$10 le baril. Pamplemousses, \$5.50 la boîte. Pommes, Baldwin, No. 1, \$8; Golden Russett, No. 1, \$8; No. 2, \$7.50; Spy, No 1 \$10 à \$11; No. 3, \$7; Mann, No 1 \$8.50; No 2, \$7.50; McIntosh, \$4 la boîte; Jonathan, \$3.75 la boîte. Atocas, \$1.25 le gallon; \$25 le baril.

Vianades Rôti de porc frais, la livre, 30c. Lard gras, la livre, 23c. Lard salé, la livre, 23c. Jambon, la livre 30c. Saucisses, la livre, 25c. Bacon en tranches, la livre, 50c. Sirloin roast, 40c. P. H. Steak, 35c à 40c. Cotelettes de veau de lait, la livre, 35c. Mouton, quartier derrière, 20c la livre, devant, 12c la livre. Fesse de veau, 32 à 35c. Queue de bœuf, la livre, 15c. Bœuf salé, poitrine, la livre, 15c; côtes 28c. Rondes de bœuf, 28c. Rognons de bœuf, la livre, 25c. Filet de bœuf, la livre, 70c. Rognons d'agneau, \$1.20 la douzaine. Cervelles de veau, 15c chacune. Cervelles d'agneau, 5c la châtune. Langues salées, la livre, 33c. Amourettes, 30c la livre. Filet de porc, la livre, 55c. Têtes de veaux, 18c la livre. Pattes de veaux, 15c la livre.

Fromage, miel et sirop Fromage fort, 28c la livre. Fromage doux, 25c la livre. Miel blanc en gâteaux, 25c la livre. Miel brun coulé, 18c. Miel blanc coulé, 20c. Sirop d'érable pur, \$1.50 le gallon. Sucre d'érable, 10c à 15c la livre.

La nécessité de protéger les plantes

La lutte que fait l'entomologiste provincial aux maladies végétales.

SUCCEES PROBANTS

Québec.—M. Georges Maheux, l'entomologiste provincial, en présentant son rapport annuel au ministre de l'Agriculture, l'hon. M. H. Caron, fait ressortir l'importance grandissante que prend son service au cours des travaux exécutés durant l'année 1920-1921.

Le public agricole, dit M. Maheux, apprécie de plus en plus les avantages que votre ministère lui offre sous toutes les formes. On comprend, chez la majorité des cultivateurs, l'importance d'une question comme celle de la protection des plantes. Des quatre coins de la province, au cours de la belle saison, on réclame nos services, et nous nous efforçons, avec le concours des agronomes et des divers instituteurs, de répondre aux multiples demandes qui nous sont adressées. Le surcroît de besogne que nous donne notre service de propagande, s'est accentué encore davantage avec l'organisation de champs de démonstrations encore plus nombreux que l'année précédente. Nous avons dû affecter les services d'un inspecteur à la surveillance de ces champs où les arrosages à la bouillie bordelaise empoisonnée se pratiquent régulièrement. Notre collaborateur a été à même de faire rendre à ces champs le maximum de bons résultats et sa présence chez des centaines de cultivateurs a été pour eux une occasion excellente de se renseigner sur divers parasites, insectes ou cryptogames, qu'ils n'avaient pas jusque-là songé à combattre.

Maladies végétales Du reste l'année qui vient de s'écouler a été excessivement propice au développement de nombreuses maladies végétales et fit ressortir avec une indiscutable évidence la valeur des traitements préconisés par toute la province au cours de nos démonstrations. Les résultats de la désinfection des céréales, avoine surtout, montrent un rendement de 20 p. 100 plus élevé que le rendement général des champs non traités. Dans nos champs de pommes de terre, au nombre de 160, déduction faite des tubercules défectueux ou trop petits pour le commerce, la moyenne est de 160 minots à l'acre pour les champs traités et de 68 minots pour les champs auxquels on n'appliqua que des insecticides. Ces résultats démontrent clairement que la lutte contre les "maladies" est une affaire payante. Partout des applications de bouillie bordelaise empoisonnée ont rapporté de plus forts rendements, des pommes de terre plus grosses et plus

Une lutte sérieuse Après les pertes sérieuses essayées à l'automne par les producteurs de pommes de terre qui n'emploient pas la bouillie bordelaise, l'occasion nous a paru excellente pour entreprendre, au printemps de 1921, une campagne toute spéciale touchant le contrôle des maladies par le traitement des semences. A cette fin le directeur des agronomes a bien voulu nous prêter le concours des agronomes de district. Par toute la province, ce fut en avril et en mai une série ininterrompue de conférences et de démonstrations sur les traitements des semences (pommes de terre et céréales); on a traité près de 6,000 minots de grain et 2,000 minots de pommes de terre.

Les semences pures Le mouvement en faveur des semences pures et enregistées est en excellente voie dans notre province. Les services de l'horticulture et de la grande culture se sont préoccupés de faire prendre au Québec le rang qui lui appartient dans cette féconde initiative. Nous y sommes particulièrement intéressés, puisque nous avons eu à organiser et à mener à bien l'inspection des champs de pommes de terre dont les propriétaires désiraient s'intéresser à cette production.

Les pépiniéristes L'industrie pépiniériste semble progresser depuis la guerre. L'essaiage des petits centres producteurs d'arbres fruitiers dans tous les districts de la province, comparé en dépit de ses faiblesses inhérentes, des avantages indéniables. C'est le moyen par excellence de multiplier les vergers, puisque les cultivateurs ont à leur portée des pépiniéristes qu'ils connaissent bien et avec lesquels il est facile d'entrer en relations d'affaires. Notre industrie fruitière a pris naissance et s'est développée de cette façon, et nous croyons qu'il faut encourager tout ceux qui se livrent consciencieusement à l'élevage des jeunes sujets. Au cours de nos inspections, nous avons constaté que les arbres sont bien soignés. Pas un seul pépiniériste ne s'est vu refuser son certificat d'inspection.

Culture du blé d'Inde Longfellow pour la semence à Cap Rouge Importance de la bonne semence de blé d'Inde. D'après des notes onguennes, tenues pendant un grand nombre d'années à la station expérimentale de Cap Rouge, la semence nécessaire pour un acre de blé d'Inde d'ensilage ne représente que 3% du coût total de la culture de ce blé d'Inde. Si l'on se sert de mauvaise semence, on perd non seulement le prix que cette mauvaise semence a coûté, mais aussi une certaine proportion du reste des autres frais, c'est-à-dire 97%. Il ne faut pas songer à ressemer, car dans les districts du nord le blé d'Inde n'a pas trop de tous les jours de la saison pour arriver à l'état de maturité nécessaire pour faire du bon ensilage. En voilà assez pour démontrer l'importance de la bonne semence du blé d'Inde.

Qui doit cultiver la semence.—La bonne semence doit provenir d'une bonne souche. Il faut qu'elle ait une forte vitalité et qu'elle soit bien adaptée à la localité où elle doit être cultivée. Nous savons que l'on peut souvent trouver chez les grainetiers du blé d'Inde qui remplit ces trois conditions, mais ce n'est pas assez. On devrait pouvoir toujours le trouver. Sans doute les marchands s'efforcent toujours de se procurer l'article désiré, mais il est évident que ces efforts ne suffisent pas toujours. On devrait prendre les moyens de se procurer de la bonne semence tous les ans; il semble que le moyen le plus logique pour le cultivateur lui-même le blé d'Inde dont il a besoin.

Etendue nécessaire pour la couche chaude.—A la station de Cap Rouge, la production moyenne de blé d'Inde d'ensilage par acre, pendant un certain nombre d'années, est d'environ 8.5 tonnes. Il faut environ un demi-boisseau ou 28 livres de semence par acre, ou encore 329 livres de semence pour produire 100 tonnes. Chaque pied carré d'espace dans la couche chaude a produit 6.71 livres de blé d'Inde sec; il faudrait donc à peu près 49 pieds carrés, ou une couche chaude n'ayant pas tout à fait 6 pieds par 9, pour produire la semence nécessaire pour 100 tonnes d'ensilage.

Le régisseur. Station expérimentale de Cap Rouge, Qué.

Si votre CHEVAL est malade **"VIGORA"** **!!! Gare aux imitations. !!!**

FROMAGE, MIEL ET SIROP Fromage fort, 28c la livre. Fromage doux, 25c la livre. Miel blanc en gâteaux, 25c la livre. Miel brun coulé, 18c. Miel blanc coulé, 20c. Sirop d'érable pur, \$1.50 le gallon. Sucre d'érable, 10c à 15c la livre.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

uniformes, des tubercules plus sains et de conservation supérieure.

Une lutte sérieuse Après les pertes sérieuses essayées à l'automne par les producteurs de pommes de terre qui n'emploient pas la bouillie bordelaise, l'occasion nous a paru excellente pour entreprendre, au printemps de 1921, une campagne toute spéciale touchant le contrôle des maladies par le traitement des semences. A cette fin le directeur des agronomes a bien voulu nous prêter le concours des agronomes de district. Par toute la province, ce fut en avril et en mai une série ininterrompue de conférences et de démonstrations sur les traitements des semences (pommes de terre et céréales); on a traité près de 6,000 minots de grain et 2,000 minots de pommes de terre.

Les semences pures Le mouvement en faveur des semences pures et enregistées est en excellente voie dans notre province. Les services de l'horticulture et de la grande culture se sont préoccupés de faire prendre au Québec le rang qui lui appartient dans cette féconde initiative. Nous y sommes particulièrement intéressés, puisque nous avons eu à organiser et à mener à bien l'inspection des champs de pommes de terre dont les propriétaires désiraient s'intéresser à cette production.

Les pépiniéristes L'industrie pépiniériste semble progresser depuis la guerre. L'essaiage des petits centres producteurs d'arbres fruitiers dans tous les districts de la province, comparé en dépit de ses faiblesses inhérentes, des avantages indéniables. C'est le moyen par excellence de multiplier les vergers, puisque les cultivateurs ont à leur portée des pépiniéristes qu'ils connaissent bien et avec lesquels il est facile d'entrer en relations d'affaires. Notre industrie fruitière a pris naissance et s'est développée de cette façon, et nous croyons qu'il faut encourager tout ceux qui se livrent consciencieusement à l'élevage des jeunes sujets. Au cours de nos inspections, nous avons constaté que les arbres sont bien soignés. Pas un seul pépiniériste ne s'est vu refuser son certificat d'inspection.

Culture du blé d'Inde Longfellow pour la semence à Cap Rouge Importance de la bonne semence de blé d'Inde. D'après des notes onguennes, tenues pendant un grand nombre d'années à la station expérimentale de Cap Rouge, la semence nécessaire pour un acre de blé d'Inde d'ensilage ne représente que 3% du coût total de la culture de ce blé d'Inde. Si l'on se sert de mauvaise semence, on perd non seulement le prix que cette mauvaise semence a coûté, mais aussi une certaine proportion du reste des autres frais, c'est-à-dire 97%. Il ne faut pas songer à ressemer, car dans les districts du nord le blé d'Inde n'a pas trop de tous les jours de la saison pour arriver à l'état de maturité nécessaire pour faire du bon ensilage. En voilà assez pour démontrer l'importance de la bonne semence du blé d'Inde.

Qui doit cultiver la semence.—La bonne semence doit provenir d'une bonne souche. Il faut qu'elle ait une forte vitalité et qu'elle soit bien adaptée à la localité où elle doit être cultivée. Nous savons que l'on peut souvent trouver chez les grainetiers du blé d'Inde qui remplit ces trois conditions, mais ce n'est pas assez. On devrait pouvoir toujours le trouver. Sans doute les marchands s'efforcent toujours de se procurer l'article désiré, mais il est évident que ces efforts ne suffisent pas toujours. On devrait prendre les moyens de se procurer de la bonne semence tous les ans; il semble que le moyen le plus logique pour le cultivateur lui-même le blé d'Inde dont il a besoin.

Etendue nécessaire pour la couche chaude.—A la station de Cap Rouge, la production moyenne de blé d'Inde d'ensilage par acre, pendant un certain nombre d'années, est d'environ 8.5 tonnes. Il faut environ un demi-boisseau ou 28 livres de semence par acre, ou encore 329 livres de semence pour produire 100 tonnes. Chaque pied carré d'espace dans la couche chaude a produit 6.71 livres de blé d'Inde sec; il faudrait donc à peu près 49 pieds carrés, ou une couche chaude n'ayant pas tout à fait 6 pieds par 9, pour produire la semence nécessaire pour 100 tonnes d'ensilage.

Le régisseur. Station expérimentale de Cap Rouge, Qué.

Si votre CHEVAL est malade **"VIGORA"** **!!! Gare aux imitations. !!!**

FROMAGE, MIEL ET SIROP Fromage fort, 28c la livre. Fromage doux, 25c la livre. Miel blanc en gâteaux, 25c la livre. Miel brun coulé, 18c. Miel blanc coulé, 20c. Sirop d'érable pur, \$1.50 le gallon. Sucre d'érable, 10c à 15c la livre.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

Les produits alimentaires Oeufs, beurre et fromage. Les arrivages de beurre, hier ont été de 137 colis, comparativement à 215 colis, le même jour la semaine dernière et à 194 colis le jour correspondant l'an dernier.

La provision de glace sur la ferme

Un jour de l'été dernier, je rencontrai un cultivateur qui avait été porter sa crème à la fabrique. On venait de lui remettre son chèque pour le mois de juillet, et il me montra l'état de compte que la compagnie lui avait remis avec le chèque pour le même mois. Il avait fourni 52 livres de gras de beurre à 47 cents venant de crème de première qualité, et 224 livres de gras de beurre à 37 cents, venant de crème de deuxième qualité. Je lui demandai comment, il se faisait qu'il avait eu tant de crème sure; il me répondit qu'il n'avait pas de glace et que l'eau du puits ne suffisait pas pour conserver sa crème fraîche, spécialement du samedi au lundi. Pourquoi, alors, lui demandai-je, ne conservez-vous pas de glace? Oh, dit-il, c'est trop de trouble.

Il suffisait de jeter un coup d'œil sur le compte de cet homme pour voir qu'il avait perdu \$22.40 faute de glace. La glace n'est pas seulement employée dans la laiterie; elle est aussi essentielle à la maison, dans un réfrigérateur où elle permet de conserver à l'état frais pendant plusieurs jours, les viandes, le beurre et les autres denrées périssables.

Voici une bonne règle pour savoir la quantité de glace à conserver:—Le cultivateur qui fournit du lait à la ville doit mettre en réserve deux tonnes de glace par vache. Si l'on fournit de la crème, une tonne par vache suffit. Il faut en plus quatre tonnes pour la maison.

Pour conserver de la glace, il faut mettre sous le tas de glace une couche d'un pied d'épaisseur de bran de scie, un pied de large chaque côté et deux par-dessus. Si le temps est froid, c'est un bon système de tasser de la neige entre les blocs de glace. Ceci empêche l'air de faire fondre la glace.

La glace peut être conservée dans un hangar de bois ou dans un bâtiment quelconque, mais il vaut mieux avoir un glacière spécialement construite pour cela, car l'humidité peut faire pourrir les sols et les murs.

En construisant deux choses sont essentielles: le drainage et la ventilation. A moins que le toit ne soit sablonneux, il est nécessaire de mettre quelques pouces de gravier sous la glace, avec un conduit emporté pour l'eau. On laissera des ouvertures dans les

Gonflements après les repas Si vous avez des gonflements après les repas, un mauvais goût dans la bouche, la langue chargée, de la flatulence après avoir mangé, et si vous n'avez pas d'appétit, prenez du Sirop de la Mère Stigél. Il nettoiera votre langue, vous rendra de l'appétit et ravivera votre goût pour les aliments, tout en vous aidant à les digérer complètement et avec facilité. En vente en bouteilles de 50c. et \$1.00 dans les pharmacies. 4-22

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER Le meilleur des toniques au monde. En vente à la PHARMACIE NORMAND Trois-Rivières, Qué.

Le Public vous Ecoute Il attend votre message. Le téléphone est là pour le lui transmettre, et par le téléphone, vous pouvez toujours vous faire écouter.

Combien de temps votre voyageur dépense-t-il pour faire ses ventes? Quand il est dans un train ou qu'il fait anti-chambre, la vente pourrait être sa faire par le téléphone à Longue-Distance.

Un marchand estime que ses vendeurs perdent 46%



LE COIN

DES DAMES

VOUS QUI PASSEZ....

"Vous qui pleurez, venez à ce Dieu car Il pleure..."

Un peu lasse de ma journée de labeur, je m'étais arrêtée à la chapelle de Marie Réparatrice...

Dans la petite nef silencieuse, quelques femmes priaient, et dans la paix de cette heure, je me rappelai cet autre jeudi...

De nos jours, cet appel, le Dieu de l'Eucharistie l'adresse à des milliers de chrétiens et de chrétiennes...

Une heure avec Celui à qui nous sommes redevables de tout; vie, santé, biens, etc. Un heure que nous n'oserions refuser à un ami dont l'appui nous est précieux...

Nous ne saurions manquer de nous rendre au jour de réception de nos amies, de peur de les froisser; le divin Prisonnier de l'Hostie, pour mieux accommoder ses enfants...

A la chapelle de Marie Réparatrice, où le Saint-Sacrement est exposé journellement, il attend, le cœur rempli d'amour et de grâces...

FLEURETTE de GIVRE.

THEODORE BOTREL

Où! reviens parmi nous, ô Botrel, sans éploi. Depuis vingt ans nos cœurs soupirant après toi.

Apporte-nous, ô Barde, un sourire de France; Un mot qui parle encor d'amour et d'espérance;

Comme jadis, ô Celte, entretiens-nous d'Arvor Surtout de ses landiers et genêts à fleurs d'or.

Laisse ton cœur pleurer sur les maux de la guerre; De nos frères vainqueurs évoque la misère.

Arvor.

COURRIER DU COIN

Frileuse:—Entrez vite ma petite frileuse et venez vous chauffer aux flammes de notre grand foyer.

Sans rancune:—Ne vous occupez pas des cancans du monde. Je vous demande un peu qu'aurait ces étrangers à se mettre le nez dans vos affaires.

Fléur des eaux:—J'ai fait parvenir la salutation à destination. On pense bien à vous là comme ici.

auquel j'aurais voulu faire bon accueil et je regrette de vous apporter un refus.

Lenoil:—Vous êtes le bienvenu. L'article aura son tour de publication.

Gemme:—J'ai reçu les deux articles et qui paraîtront à leur tour.

Arvor:—Reçu votre petit billet, la poésie paraît aujourd'hui.

G. dix-neuf ans:—Vous me voyez ravi l'avoir pu contribuer à vous faire plaisir.

Fleurette de Givre.

REVERIE

A mon ami G. L.

Calme et solitaire, il repose doucement. Par instants, la brise légère effleure son grand manteau et l'ondule en des traits charmants.

C'est près de cet élément si doux, si caressant à la barque, que j'aimais rêver, penser au foyer paternel, aux amis et confrères.

Calme et solitaire, il repose doucement. La nuit lui donne un cachet de grandeur mystique, mais l'aube, quand il se colorera de teintes ravissantes...

Lenoil.

IL NEIGE...

Il neige! il neige! En regardant tomber ces flocons moelleux je rêve... je rêve à ces neiges passées; neige de mon enfance avec leurs plaisirs bruyants...

Et puis, cette belle neige de quinze ans, avec le vague d'une âme qui s'éveille, s'étonnant de ne plus trouver de charme aux jeux préférés; les désirs imprécis qui flottent comme ces cristaux si purs...

Et puis, cette belle neige de quinze ans, avec le vague d'une âme qui s'éveille, s'étonnant de ne plus trouver de charme aux jeux préférés; les désirs imprécis qui flottent comme ces cristaux si purs...

Gemme.

Paraphrase en prose d'une chanson connue

D'où viens-tu, Bergère, d'où viens-tu? —Je viens de Montréal, de m'y promener.

—Qu'as-tu vu, Bergère, qu'as-tu vu? —De belles choses, beaucoup, et de tristes aussi.

—Qu'est-ce encor, Bergère, qu'est-ce encor? —Des tramways où les messieurs culetés qui paratront à leur tour.

—Rien de plus, Bergère, rien de plus? —Du monde riche et pauvre s'engouffrant dans les salles de théâtres et de cinémas.

—Rien de plus, Bergère, rien de plus? —J'ai pénétré, avec un mien frère, (histoire de me renseigner) dans une salle de danse où j'ai vu des canadiennes au bras ou "dans les bras" (la danse le veut ainsi) de beaux Juifs bien mis et séducteurs.

—Qu'as-tu vu, Bergère, qu'as-tu vu? —J'ai repris le train en route vers ma paisible petite ville, pour dire à mes concitoyens: "Ne tournez plus vos regards curieux du côté de la métropole. Soyez heureux et bénissez le Ciel de n'avoir ni théâtres le dimanche, ni salles de danse pour perdre vos filles, ni tramways où les bureaucrates sont assis et les cuisinières debout, et dites haut: "vive la "campagne"!"

—Rien de plus, Bergère, rien de plus? —J'ai pénétré, avec un mien frère, (histoire de me renseigner) dans une salle de danse où j'ai vu des canadiennes au bras ou "dans les bras" (la danse le veut ainsi) de beaux Juifs bien mis et séducteurs.

—Rien de plus, Bergère, rien de plus? —J'ai pénétré, avec un mien frère, (histoire de me renseigner) dans une salle de danse où j'ai vu des canadiennes au bras ou "dans les bras" (la danse le veut ainsi) de beaux Juifs bien mis et séducteurs.

—Rien de plus, Bergère, rien de plus? —J'ai pénétré, avec un mien frère, (histoire de me renseigner) dans une salle de danse où j'ai vu des canadiennes au bras ou "dans les bras" (la danse le veut ainsi) de beaux Juifs bien mis et séducteurs.

Bergère.

Mon Mari a la Grippe

Je voudrais pouvoir rendre, chère Madame, votre ton désespéré en constatant cette catastrophe.

Pour vous, avoir la grippe, rentrez dans la catégorie des petits ennuis; c'est un incident banal de votre vie, qui vous vaut quelques jours de réclusion au milieu de beaucoup d'autres et que votre seigneur et maître remarque à peine entre ses heures de bureau et celles, que sous prétexte de cultiver les bonnes relations, il donne au club ou au plaisir.

Il a même un air un peu méprisant pour constater qu'il y a d'innombrables malaises qui vous forcent à garder la chambre; ce qui fait qu'il songe moins à vous plaindre qu'à se trouver misérable de devenir ainsi garde-malade par nécessité, plutôt que par vocation.

Mais la grippe, égalitaire de démocratie, met parfois sa griffe sur ce précieux personnage et la voilà transformée en tyran, en bourreau.

Vous devez faire provision plus qu'ordinaire de patience; chacun sait qu'un homme à soigner dans une maison vaut des milliers de jours d'indulgences; si vous en profitez pour faire un peu de purgatoire.

D'abord, il prend un air de victime, c'est si douillet un homme, il n'y a jamais eu de martyrs avant lui, qui ont enduré de tels supplices et sa mauvaise humeur suit toutes les variations de la température sans jamais revenir au beau fixe.

Il s'opposera formellement à ce qu'on fasse venir le médecin, peut-être se permettra-t-il ensuite de dire qu'on le soigne à tâtons. Les médicaments qui devront n'avoir rien de trop pénible, seront surtout choisis parmi ceux que vous n'avez pas à la maison, aux heures surtout où l'on peut difficilement avoir accès aux pharmacies, le dimanche ou la nuit par exemple.

Il refusera de se tenir chaudement couvert en prétextant qu'il étouffe et se plaindra ensuite que la fournaise se meurt; quand, sur ses instances, on aura diminué le feu.

De toutes les gâteries, que vous préparez vous-mêmes, de crainte qu'on les manque, aucune ne sera assez assaisonnée, assez sucrée, assez cuite; les fruits seront trop aigres, les tisanes trop amères.

Si vous lui tenez compagnie, il se gardera bien de vous adresser la parole, il fera semblant de dormir, ou bien s'absorbera dans un journal et si vous avez le malheur de rire vous lui donnerez mal à la tête.

Si vous avez des enfants, il faudrait tout bonnement les enfermer dans un placard; leur père, qui les trouve si

gentils, même et surtout quand vous vous plaignez qu'ils vous fatiguent, ne peut plus les supporter.

Leurs éclats de rire l'énervent, leurs galoppades dans les escaliers le crispent, leurs querelles le rendent fou. Même lorsqu'ils toussotent un peu il vaut mieux les mettre dehors, les laisser piaffer dans la neige et bondir en liberté pour pouvoir plus facilement leur dire quand il rentrent, tenez-vous tranquilles votre père est malade.

Quand vous aurez passé huit jours à ce régime, vous serez désespéré, si vous êtes douce; enragé si vous avez des tendances à la révolte et comme la nécessité rend diplomate et que la finesse, d'ailleurs, vous a été donnée pour remplacer la force, vous chercherez quelque bonne raison pour renvoyer monsieur à ses affaires et vous imposerez silence à votre cœur qui tentera de vous inspirer la crainte des rechutes.

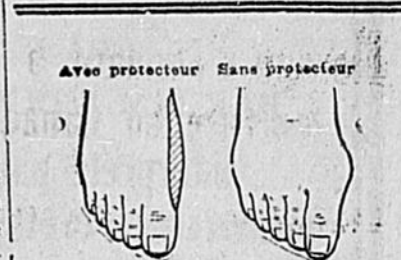
A toutes vos bonnes amies qui s'informeront d'où vous venez et comment il se fait qu'elles ne vous aient pas vue depuis si longtemps vous direz, avec quelle richesse d'intonation et quelles inflexions savantes; mon mari a eu la grippe!!!

Conseils à la ménagère

Manière de faire revenir du lait qui tourne et calle au moment de l'ébullition.—Ajouter un petit morceau de cristaux de soude (soda à pâte) de la grosseur d'un pois et tourner avec une cuiller de bois, jusqu'à ce que le lait soit redevenu à son état liquide. Il peut être alors consommé avec du lait ordinaire.

Manière de faire réchauffer les viandes rôties.—Toutes les viandes rôties contractent un goût assez désagréable, si on les fait réchauffer. Voici un procédé qui leur enlève ce goût, tout en n'altérant pas leur qualité. Il suffit de les plonger pendant dix minutes dans l'eau froide et de les passer ensuite dans le jus bouillant durant quelques instants.

désagréable, si on les fait réchauffer. Voici un procédé qui leur enlève ce goût, tout en n'altérant pas leur qualité. Il suffit de les plonger pendant dix minutes dans l'eau froide et de les passer ensuite dans le jus bouillant durant quelques instants.



OIGNONS

soulagés par le REDUCTEUR D'OIGNONS (Hanson Reducer) du DE Scholl

Cet article a une forme con-cave particulière fait d'une telle manière afin qu'il s'adapte nettement sur la jointure et évite la pression et la friction empêchant ainsi la déformation de la chaussure.

Les Conserves "VICTORIA" assurent satisfaction et économie

La réputation des Conserves VICTORIA est établie depuis près de quarante ans. Si vous n'avez pas encore essayé ces Conserves de qualité, faites-le aujourd'hui-même, vous en serez satisfaits.

- Petits Pois, Tomates, Blé d'Inde, Fèves en gousse, Saumons, Pommes, Pêches, Poires, Fraises, Framboises.

Demandez-les à votre fournisseur LAPORTE, MARTIN, LIMITEE. DISTRIBUTEURS 584 rue St-Paul Ouest, Montréal.

COMMENT ÇA SE FAIT?

Amenez votre mari au THEATRE GAIETE les 23 et 24 janvier pour lui apprendre

L'A. B. C. DU LAVAGE

Une visite à nos salles de ventes vous fera épargner bien du temps les jours de lavage.

NORTH SHORE POWER CO. EDIFICE POWER, Les Trois-Rivières.

POUR que votre FEMME soit HEUREUSE

Donnez-lui l'occasion de faire son travail plus facilement

Venez examiner notre dernier moulin à laver avec son essoreuse perfectionnée. Pas de travail à la planche pour compléter, la machine fait tout le travail et toute seule. Pas besoin même de la surveiller.

J. B. LORANGER

C'est la perfection. Essayez-la.

48-rue Des Forges-48 Les Trois-Rivières.

A LA SALLE NOTRE-DAME

LES 6 ET 7 FEVRIER 1921

"Les Pauvres de Paris"

DRAME EN CINQ ACTES ET DEUX TABLEAUX

PAR MM. EDOUARD BRISSEBARRE ET EUGENE NUS

Interprété par l'Association Dramatique Notre-Dame

ADMISSION: 50c -- Sièges réservés 75c

Trifluviana

RETRAITE FERMÉE POUR LES DAMES.

La retraite fermée pour les dames de la ville et du district commencera le 29 courant et sera prêchée par le Rév. Père Joseph Lalonde.

Mlle Reine Coutlée, secrétaire privée de l'honorable Jacques Bureau, de retour d'Ottawa.

DECES

Lundi est décédée aux Trois-Rivières, à l'âge de 6 ans, Marie-Angéline Gertrude, fille de M. Aimé Marchand et Angéline Beauchemin, de la rue Lavolette.

LES ECHECS

La grande soirée d'Échecs, chez les Chevaliers de Colomb, mardi soir a réuni une brillante phalange de joueurs d'échecs.

REMERCIEMENTS

A Ste-Ritha de Cascia et au R. P. Frédéric pour faveur obtenue après promesse de faire publier.

L'assemblée générale aura lieu dimanche, le 29 janvier.

A la Salle Notre-Dame

Mercredi, le 25 janvier

Whist des Zouaves

Donné par l'Association des Zouaves de notre ville.

Une belle soirée en perspective; ne la manquez pas!

MASKINONGÉ

Election de Conseillers et Marguillier.—Le onze courant ont été élus unanimement conseillers, pour la paroisse St-Joseph de Maskinongé: Monsieur Joseph Rinfret, cultivateur en remplacement de Sieur Stanislas Gaboury, sortant de charge; Monsieur Omer Déziel, cultivateur, en remplacement de M. Maxime St-Louis sortant de charge; M. Charles-Édouard Vanasse, en remplacement de lui-même.

Voici maintenant comment est composé le Conseil municipal de la paroisse de Maskinongé:

MM. Arthur Baril, fils de D. maire, Jean-Bte Bastien, conseiller, Onésime Ross, conseiller; Joseph Desaulniers, conseiller; Chs.-Ed. Vanasse, conseiller; Joseph Rinfret, conseiller; Omer Déziel, conseiller; le notaire J.-A.-A. Lemyre, Sec.-Trés.

—A une assemblée des habitants francs-tenanciers de cette paroisse M. Joseph Boucher fils de J.-Bte a été élu unanimement marguillier en remplacement de M. Jérémie Trudel, sorte de charge.

L'Oeuvre et Fabrique de la paroisse St-Joseph de Maskinongé est maintenant représentée par les trois marguilliers suivants:

MM. Gaspard Lafrenière, Arthur Bastien, Joseph Boucher fils de J.-Bte.

Publication de mariage.—Au grade de cette paroisse, aujourd'hui, le 15 janvier, a été publié le mariage de Sieur Rosario Marchand, cultivateur, fils majeur, de Sieur Charles Marchand, cultivateur, du Pied de la Côte et de

BOURSE ET FINANCE

Dépêches de Keating et McRae.

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firme Keating & McRae, Agents de change, No. 6, rue Hart, Les Trois-Rivières.	U. S. R. St. 54 3-4	53 1-4	54
Plus haut Plus bas Fermet.	Van. Steel. 33 1-8	32 3-8	32 3-4
Am. Loc... 108 1-2	W. Over... 5 7-8	5 3-8	5 3-4
Anac. Cop... 50	S. Cons Oil 20 7-8	20 1-4	20 1-4
Allis Ch... 43	Mid. St. Oil 12 7-8	12 1-2	12 3-4
Archison... 98 5-8	Pullm. Co. 113 5-8	111 1-4	111 1-4
Bald. Loc... 98 1-2	Stromberg. 43 3-8	41 3-4	42
Beth. Steel. 59 1-4	Abitibi... 30 1-4	30 1-4	30 1-4
Can. Pac... 126 3-8	Atl. Sug. 24 7-8	23 3-4	24 1-2
Ch. Mot... 61 1-8	Brompton. 20	19 1-2	19 1-2
Cr. Steel. 60	B. E. S. C. 9	9	9 bid
Erie... 9 1-8	B. E. S. 2 P. 23 1-2	23 1-2	23 1-2
Col. Graph. 1 3-4	Br. Tr. 32	31	31 1-4
Gen. Mot... 9	C. M. & S. 20 1-4	20 1-4	20 1-4
Gen. Asph. 59 5-8	Can. Cem... 54	53 1-2	53 1-2
L. M. C. 14 1-2	Can. St. C. 15	15	off à 15
L. M. Pfd. 65	Can. St. Pfd 35	35	34 3-4
Insp. Cop. 40 1-8	Dom. Br... 56 3-4	56	55 1-2
Intern. P... 48 5-8	D. U. R... 68	67	67 1-2
Kenn. Cop. 27 1-4	Dom. Tex. 138 1-2	138 1-2	138 1-2
Mex. Petr... 115	Laurentide 73	72 3-4	72 1-2
Nor. Pac... 78 1-8	L. Lyall Cons. 35	35	34 3-4
P. A. Petr... 53	Mont. Pow. 89	88 1-2	88 1-2
Rep. Steel. 54 1-4	MacDonald 12	11 3-4	11 1-4
Reading... 74 1-2	Nat. Bre... 56 1-4	55 3-4	55 3-4
Sou. Pac... 82 3-4	Price Bros... 33	33 1-4	33 1-4
Sou. Rail... 19	Que. Rail. 23	23	23 1-2
Studebaker. 90 1-4	R. P. & P... 4	4 bid	4 bid
Texas Oil. 45 5-8	R. Co. Li... 4	4	4
U. Pac... 130 1-2	Sh. W. & P. 106	106	105 1-2
U. S. S... 85 3-8	Steel of C. 56 1-2	56	56 1-2
U. S. R... 55 5-8	Sp. R. C... 54	54	54 3-5
	Sp. R. Pfd... 68	68 bid	68 bid
	Tor. Rail... 71	68	71 1-2
	Wayag... 38	38	36 3-4

meilleure Délia Grimard, fille majeure de Sieur Onésime Grimard, cultivateur de la concession Sud-ouest de la rivière

CHUTES SHAWINIGAN

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de M. Léopold Lanneville, époux de Ludgerine Champoux décédé le 14 janvier à l'âge de 36 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu à l'église St-Bernard le 16, au milieu d'un concours très nombreux de parents et d'amis. Les porteurs étaient son frère M. le Dr H. Lanneville des Trois-Rivières, MM. David, Ernest, Henny Lanneville, ses cousins de Ste-Gertrude, Albert Richard, de Ste-Gertrude, David Gaudet des Trois-Rivières. Suivaient le deuil: M. et Mde David Lanneville, son père et sa mère, M. Ludger Champoux son beau-père et Mlle Jeanne Champoux, sa belle-sœur, M. J.-L. Désilets, maître de poste, tous de Ste-Gertrude, Lucien Cormier, des Trois-Rivières, Onésime Mailhot, de Ste-Gertrude, M. le maire Dr J.-A. Dufresne, Edg. Guilmette, H. Ricard, Delphis Duford, Ludger Lavigne et sa Dame, M. C. Lemay et Dlle L. Lemay, M. et Mde A. Cardin, Dame veuve D. Houle, Dame G. Langlois, Henri Ricard, Gingras, A. Houde, N. Thibault et autres.

Révd Frère Charles Directeur du Collège et le Revd Frère Euclide, accompagné de leurs élèves, ainsi que les Revdes Srs Grises et leurs élèves; Mlle Béatrice Brousseau, institutrice accompagnée de ses élèves. La quête fut faite par H. Rivard et D. Delfond. Le service fut chanté par M. le curé H. Brousseau, accompagné de diacre et sous-diacre. Au chœur de l'orgue nous avons remarqués MM. J.-E. Drolet, H. Béaudette, Dr J.-A. Dufresne, H. Bergeron, photo., Jos. Carrière, J.-N. Leclerc, L. Desmarais. Dame J. Gignac touchait l'orgue.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, 3 enfants, Louis, Philippe et une fille Carmen, un frère, Dr H. Lanneville et deux sœurs religieuses Sr Ste-Marcelle de Rome à Glens Falls et Sr Ste-Léonce à Kindsey, tous deux de la communauté des Sœurs de l'Assomption; et trois demi-frères: Elphéphe, Conrad, Laurent.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

En visite.—M. le curé Brassard de Ste-Léonard de Nicolet est en visite chez des parents et amis à Shawinigan.

TOUT AU CONTRAIRE

Tout au contraire, au lieu de non, Se dit souvent par le Gascon; De différence il n'en fait guère. Un Gascon tomba de cheval: —Ne vous seriez-vous pas fait de mal? Mal, cadédis? tout au contraire.

Les Funérailles de M. Alfred M. Lafrenière

Les funérailles de M. Alfred M. Lafrenière voyageur de commerce de la "Sheet Metal Products Co." ont eu lieu samedi matin à 9 hres en l'église St-Nicholas d'Ahuistic au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le cortège funèbre quitta la demeure du défunt à 8.45 hres.

Le deuil était conduit par les trois fils du défunt: Alfred, Rolland et Normand Lafrenière, son oncle M. J.-A. Lefebvre; son cousin M. William L. Gagné.

Les porteurs des coins du poêle étaient Messieurs Louis Denis, J.-U. Dubé, Wilfrid Duchesnay, J.-A. Ouellette, Hector Savard, Gustave Lesage. La maison "Sheet Metal Products Co." était représentée par Messieurs: W. J. Hayes gérant, E.-F. McGrail, Wilfrid Duchesnay, W. J. Dundin, B.-J. Dundin, A.-D. Whaite, A. Lafrenière, J.-A. Daviault, Hector Sabard, Gustave Lesage, J.-A. Prévost, Oscar Perreault, Murray M. Hayes, Alphonse Marchessault, René Rolland, J.-L. Hébert, Henri Leroux, Emile

Duchesnay, Louis Denis, A.-V. Reed. Dans le cortège nous avons remarqué M. J.-H. Lepage représentant la Maison McClary Mfg. Co., M. Alphonse Bougie représentant la Maison A. Aubry & Fils, M. Villeneuve représentant la maison Cassidy's Limited, M. E.-H. Côté représentant la Maison Martin & Senour Co., M. L. P. Beaulne représentant la maison Bramdean Henderson Co., M. J. Robert représentant la Maison M. Robert & Cie, M. Jos. Déglise, Messieurs J.-U. Dubé, U. Dubois, L. J. Beaulne, Camille Casaubon, J. A. Goulet, P. D. Hébert, A. U. Nadeau, Louis Hébert, E. Côté, T. Fournelle, J. O. Villeneuve, J. A. Lemieux, Achille Leblanc, M. Benoit, A. Dubuc, D. Nadeau, P. Jubinville, F. Paquette, M. Raynault, P. E. Laverdure, D. Gagnon, L. Ducharme, P. Ducharme, A. Ducharme, L.-A. Jannard, A. Gendreau, J.-A. Dubois, J.-E. Plourde, R. Plourde, Alphonse Laramée, J. Côté, J.-E. Paquette.

La levée du corps et le service furent chantés par l'abbé A. Benoit, curé assisté de diacre et sous-diacre—l'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil.

Le chœur de chant sous la direction de M. E. Lebeuf maître de chapelle, exécuta la Messe des Morts de Yon, Madame E. Lebeuf touchait l'orgue.

Les employés de la "Sheet Metal Products Co." avaient tenu à déposer sur la tombe de leur confrère une magnifique couronne de fleurs; ainsi que la maison "Sheet Metal Products Co." et M. et Mde W.-J. Hayes, gérant de la "Sheet Metal Products Co."

Offrandes de Messes:—Les employés de la "Sheet Metal Products Co." les employés de la maison Tooke; J. U. Dubé; les Religieuses et les élèves de l'Académie Marguerite Marie d'Ahuistic; Mlle Ida Roy, M. J. E. Lusignan.

Témoignages de sympathies.—M. W.-H. Gagné St-Justin, M. J.-L. Gagné, Woonsocket; M. Frank Lacombeur, Alp. Laramée, M. et Mde Wilfrid Duchesnay, M. Louis Denis, J. U. Dubé, M. et Mde A. Lafrenière, M. T. Bouchard, M. J. Normandin, M. René Rolland, M. O. L. Hébert, M. J.-A. Prévost, M. Oscar Perreault, M. et Mde Emile Duchesnay.

La dépouille mortelle fut déposée dans le charnier du Sault-Aux-Récollets. M. Lafrenière est décédé à l'âge de 41 ans. Sa mort causera un grand vide parmi les nombreux amis qu'il avait. Il était avantagusement connu dans Montréal et la province tout particulièrement du district des Trois-Rivières vu qu'il était né à Saint-Justin, le 21 mars 1881. Il avait fait son cours com-

mercial à l'École Commerciale de M. Ovide Duchesnay à St-Justin. M. Lafrenière représentait la "Sheet Metal Products Co" depuis 25 ans. Il laisse pour déplorer sa perte, en outre de son épouse Maria Lefebvre, sept enfants dont trois garçons: Rolland, Normand et Alfred et quatre filles: Berthe, Yvonne, Germaine et Gabrielle; une sœur Mlle Rose Lafrenière de Montréal, et quatre frères, Edouard et Ovide de Rexton Michigan, Adéland de Chicago, et Damase de Strangue Manitoba.

Nos sympathies à la famille en deuil.

CAP DE LA MADELEINE

Monsieur Louis Laffeur, décédé subitement mercredi soir. Le service et la sépulture ont eu lieu vendredi dernier, en l'église du Cap de la Madeleine. Monsieur Laffeur laisse dans le deuil, une épouse et quelques enfants.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

N'oubliez pas le Whist des Zouaves, mercredi le 25 janvier, à la Salle Notre-Dame.

Au Rayon Des Confections

C'est notre Rayon des Confections pour Dames qui est le premier à terminer son inventaire et qui lance la première vente de la nouvelle année à nos magasins. Les occasions que ce rayon offre pour cette première vente sont d'une réelle valeur mais les lots sont limités; les personnes soucieuses de profiter de ces aubaines ne devront pas perdre de temps. Car ici comme ailleurs les premiers arrivés sont les mieux servis!

Costumes et robes à des prix étonnants



18 costumes seulement! Ce petit lot comprend de très jolis costumes en serge dans les nuances suivantes: gristaube, drab et noir. Quelques modèles en cheviot bleu-marin et noir. Valeurs de \$25.75 à \$31.95 pour seulement

\$14.95

14 robes en serge et tricotine bleu-marin; très jolis modèles dans les grands suivants: 2-16, 4-18, 1-20, 3-36, 4-38. Ce petit lot comprend des valeurs de \$34.75 à \$40.95 qui vous sont offertes à

\$24.75

JUPES DE ROBES

Un lot spécial de 14 jupes en jersey ainsi qu'en plaid carreauté et rayé; valeurs régulières de \$7.45 à \$10.75; pour cette vente

\$3.99

JOLIES BLOUSES

125 blouses en flanelle rayée; absolument ce qu'il faut pour la saison; valeurs de 1.90 et \$2.25 pour

\$1.35

Un lot spécial de blouses comprenant 55 modèles dans de beaux tissus tels que soie habutai, shantung, tricotette. Toutes les différentes grandeurs. Valeurs jusqu'à \$4.45 pour

\$1.99

FOURRURES

15 manchons en loup noir et taupe; valeurs de \$18.95 pour seulement

\$12.98

25 étoles en loup noir et brun de belle qualité; valeurs de \$17.75, \$18.95 et \$21.75 au prix uniforme de

\$12.98

9 casques genre tuque en Opossum américain; valeur régulière de \$2.75 pour

\$1.89

Casques en seal, forme Jockey pour messieurs; grandeurs suivantes: 6 3-4 6 7-8 et 7. Valeurs de \$6.25 pour

\$3.79

15%

15% d'escompte sur la solde de nos chapeaux de fourrure pour dames et enfants.

15% sur tous nos manteaux avec collets de fourrure.

Grande Réduction

sur nos Kimonos

Un lot de 12 kimonos de différentes grandeurs; belle qualité d'édron dans un beau choix de couleurs. Valeurs régulières de \$8.45 et \$9.75 pour

\$4.95

25 kimonos en flanellette dans un beau choix de patrons; valeurs de \$2.60 et \$2.90 pour

\$1.98

Manteaux!

Sur tout notre assortiment de manteaux sans collets de fourrure nous accorderons cet escompte libéral.

25%

Le Grand Magasin à Rayons

FORTIN

177, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.